

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE COMMERCIALE

Salles de Lecture
Parlement 29 juin 4

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE

ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. I.—No. 22

QUÉBEC, VENDREDI, 11 JANVIER 1895

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, Rédacteur-en-chef.

L. E. THOMPSON, Administrateur.

HULL, Can., 2 Janvier 1895.

Au commerce de gros
et intermédiaire

Vous avez sans doute remarqué l'ingénieux embollage en papier dont nous servons depuis peu pour nos allumettes. Si vous examinez cet embollage, vous observerez qu'il est fait de deux manières; dans un cas le tout, fermoir compris, est fait d'un seul morceau de carton, dans l'autre la boîte et le couvercle sont séparés. L'un et l'autre, sont l'invention de notre employé M. Millen, et sont respectivement couverts par lettres-patentes d'12 mai 1892 No 33,938, et du 29 juillet 1892 No 39,528, dont nous sommes les uniques possesseurs. L'excellence de ces embollages a été reconnue dès que nous l'eûmes adopté; depuis, quelques-uns de nos rivaux, voulant tirer profit de notre travail et de notre expérience, ont jugé à propos de vendre leurs allumettes dans des embollages d'une structure matériellement semblable aux nôtres qui sont protégés par les susdites lettres-patentes. Il y a là violation flagrante de notre brevet, et si l'on persiste nous y mettrons bon ordre. Nous avons décidé de donner ce mot d'avis à nos amis et au commerce en général, en même temps qu'à titre d'avertissement à ceux de nos rivaux qui empiètent sur nos droits de brevet.

LA E. B. EDDY CO.
LIMITED.



AUX
ACHETEURS DE FARINES
en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trouverez votre profit.

D. E. Drolet

50 et 52, rue Dalhousie, QUÉBEC

REMARQUEZ BIEN —

Nett 30 jours
Unies, 28½ CENTS
Nous offrons CLAQUES pour femme, Unies, 28½ CENTS
Sandale et Croquet à
Toutes autres lignes en proportion.

CAMPBELL & BRODIE
QUÉBEC.

LA MAISON
CERVAIS, HUDON & CIE

vient de déménager ses bureaux et magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH

ancien poste de M. J. A. Langhais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de

PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZMAN, MASON & RISCH, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tondeuses,

Laveuses,

Coffres de Sureté,
Etc., Etc.



Entrepot
DES

HUILES

Huile Astrale, Huile Water White,
Huile de charbon, Huiles à machine et
cuir, Benzine, Gazoline, AUX PLUS
BAS PRIX.

AUSSI—LAMPES, LUSTRES, LANTERNES,
APPAREILS DE LAMPE, VERRERIES, ARGENTERIES,
POTERIES et GRANITE.

A. E. Vallerand

67, rue Dalhousie
QUÉBEC.

Assortiment complet
DE

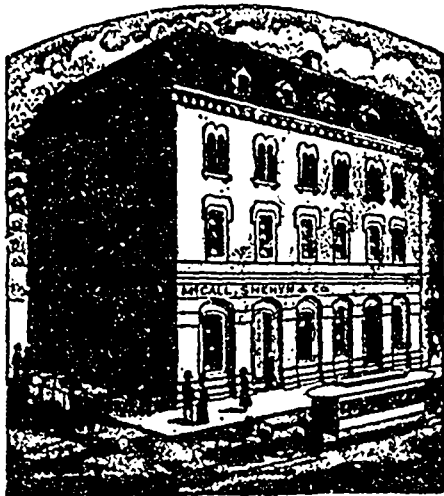
Liqueurs et Epicerie de fantaisie pour le commerce des fêtes, viz :

Liqueurs fines, Vins de champagne, Vins de Bordeaux, Vins d'Espagne, Vins d'Italie. Chocolat de fantaisie Fry, Ménérier. Confiteries, Bonbons, Ecorces de fruits, Raisins Malaga, Sultanas, Valence, Cochenille.

Naz. Turcotte & Cie

54, 56 et 58 rue Dalhousie, Québec

M^CCALL, SHEHYN & C^IE F. Kirouac & Fils



IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
Anglaises,
Françaises,
Allemandes et
Américaines

Constantment en mains un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc.

AUSSI—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames, Fleurs artificielles, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

POUR NOEL ET JOUR DE L'AN

Nous offrons : Cognacs P. RICHARD, CHS. COUTURIER, F. MARION & C^IE.
En bouteilles, $\frac{1}{2}$ bouteilles, $\frac{1}{4}$ bouteilles, etc.

CLARETS, SAUTERNES, SHERRIES, PORT, en futailles et bouteilles et $\frac{1}{2}$ bouteilles.

Sirops de Fruits de toutes sortes—Carafes fantaisie modèles nouveaux

Ecrivez pour prix

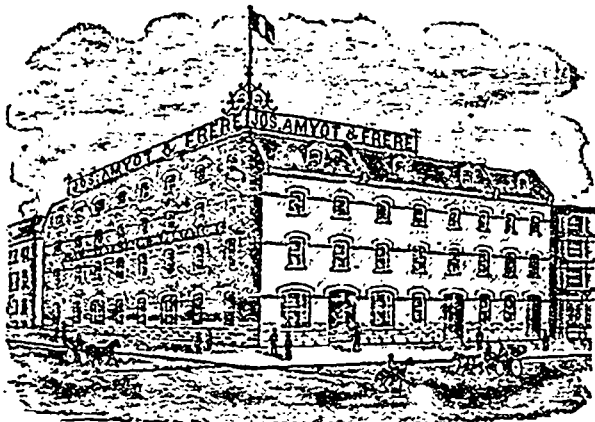
Laporte, Martin & Cie | EPICIERIS
en gros
72-74-76-78, rue St-Pierre, Montreal

JOS. AMYOT & FRERE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines
et Canadiennes

Bibliothèques

En gros seulement



En gros seulement

Bibliothèques

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les
dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice.
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

Jobin & Rochette

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES

MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique: Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec-Est à la Législature.

**FARINES,
POISSONS
et HUILES**
QUEBEC.

GEORGE DEMERS
COURTIER, Etc.

Achats et ventes d'actions de banques.
Echanges sur Londres, Paris, New-York.
S'occupe de l'achat et de la vente de

BEURRE ET FROMAGE

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE
BOIS DE CONSTRUCTION
— ENCOIGNEURE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs
St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de char-
pente et de menuiserie du marché. Bois choisis.
Conditions libérales.

Charles VEILLEUX
Marchand de bois

Toujours en mains :—Chêne, Pin, Frêne, Ta-
marac, Orme, Etc., au pied cube. Aussi Bois
marchand scié sur commande.

QUEBEC-SUD

DUSSAULT & BARRY
QUEBEC

**AUX AMATEURS de BONS
CIGARES**

DEMANDEZ toujours nos marques, quand
vous aurez besoin de bons cigares, et pour
le prix que vous voudrez payer nous défions
toute concurrence pour la qualité et le fini de
nos marchandises.

LA NUEVA, PRIMEROS et GOLD CROWN
se détaillent à 10 cts.

GOLD STAR, WAS-COLUMBUS et LA DEL-
CIA se détaillent à 5 cts.

Ces premières marques sont manufacturées
par nous seulement et font les délices des con-
naisseurs.

Manufacture : 197 rue Richelieu

BUREAU : 350 RUE ST-JEAN, avec B. Houde
& Cie, fabricants de tabac, Québec.

T. D. Beattie

ENTREPOSEUR et Agent général
à commission

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1ère classe
franco et en douane. Agent pour la "Johnston
Fluid Beef Co." et la "St. Lawrence Starch Co.
Limited."

F. A. MERCIER

NOTAIRE

105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville
et à la campagne.

LA
SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 11 JANVIER 1895

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année.....\$2.00
Pour 6 mois.....1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
Il en sera de même des avis de changement d'a-
dresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés di-
rectement au bureau du journal, par écrit ou
autrement.

MILLE pour CENT

Voilà, sans forfanterie, ce qu'offre la SEMAINE COMMERCIALE à ses abonnés.

Songez qu'un seul des renseignements contenus dans les dix dernières pages de ce numéro, peut vous sauver des centaines de plastras, et nous donnons toutes les semaines des milliers de ces items, tout cela pour \$2.00 par année. Prière à chacun de nos abonnés de faire signer le bulletin que voici par un de ses confrères dans le commerce ou les professions, et de nous l'envoyer.

.....
Je, soussigné, m'engage payer sur demande aux éditeurs la somme de..... plastra, pour.....mois d'abonnement à la SEMAINE COMMERCIALE.

Nom.....

Résidence.....

AUX ABONNÉS

Prière de consulter le coupon d'adresse collé sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Ecrivez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

LA COLONISATION DU PAYS

Les deux principaux objets de la politique d'un gouvernement doivent être, en dehors de la routine administrative, la colonisation du pays et l'éducation des masses. Ce sont là les deux mamelles nourricières et fécondantes de la civilisation. Tous les soucis, tous les plans, toutes les entreprises, tous les sacrifices des gouvernements devraient converger vers ces deux points; et tous deux devraient être le sujet des complaisances les plus larges et les plus généreuses du budget. Les mandataires du peuple qui ergotent si souvent sur la colonisation et l'éducation, et font entendre à plein gosier des clichés connus, tapés et retapés, devraient bien faire montre d'un peu plus d'esprit pratique et se convaincre qu'une saine et sage politique de colonisation et d'éducation bravement proclamée, et non moins bravement appliquée, est d'un rapport beaucoup plus grand et efficace qu'ils ne se l'imaginent, à tous les points de vue, même à leur point de vue personnel.

Tout ce que nous disons là est vieux,

et nous n'avons pas la prétention de dire du neuf; mais comme et gouvernants et gouvernés ont la mémoire courte à ce double sujet et les perdent tous deux facilement de vue, nous nous faisons un devoir de leur remettre de temps à autre sous les yeux des vérités que ne désavouerait pas M. de La Pélisse tout probablement, mais qui n'en sont pas moins des vérités qui se dressent toutes grandes, inflexibles et implacables, chaque jour, parmi les obligations qui écheoient aux gouvernants.

Si les gouvernements ont pour premier devoir de s'occuper de la colonisation et l'éducation d'un pays, il existe au dessous, du moins à Québec, des associations qui se sont donné pour mission, les unes la colonisation du territoire, les autres l'éducation des masses.

Nous aimerions bien à voir publiés les rapports annuels des travaux de ces associations afin de connaître jusqu'à quel point elles sont efficaces, combien de colons elles ont aidé à se fixer sur les terres publiques, et quels progrès elles ont fait faire à l'éducation. Nous ne mettons pas en doute qu'elles aient travaillé, mais nous voudrions pouvoir apprécier le résultat de leurs efforts.

Quels que soient ces efforts, nous avons constamment sous les yeux le spectacle de gens qui, désertant la campagne, viennent à la ville grossir le nombre des indigents, des affamés.

Été et hiver, et surtout l'été, nous voyons circuler dans les rues d'affaires un tas de gens en quête d'ouvrage. On les voit adossés aux murs des maisons, flânant tout le jour et s'en retournant chaque soir bredouille. Comment ces gens-là parviennent ils à apporter au logis le pain quotidien? Mystère.

N'est-ce pas là autant d'énergies stérilisées par le chômage, la pénurie des temps, ou qui sont de trop dans la population?

N'y aurait-il pas moyen d'utiliser ailleurs ces bras réduits à l'immobilité? N'y aurait pas lieu d'inaugurer une propagande active et vigoureuse dans le but de faire comprendre aux ouvriers et journaliers réduits au chômage que l'agriculture leur est ouverte comme domaine d'exploitation sinon très prospère, du moins satisfaisant; et que, bon an mal an, elle leur rapporte, avec l'indépendance complète, la bûche au foyer, le pain à la huche, et le picotin au râtelier? En supposant que l'agriculture ne permettrait pas au colon de faire des dépôts chaque année à la banque, elle lui donne toujours le moyen de vivre. Et les vivres pour une famille ordinaire à la campagne représentent bien, en moyenne près de \$100 par famille. Combien d'ouvriers à la ville

n'ont pas même cette somme pour vivre, et paient en plus des loyers assez chers et des taxes onéreuses!

L'état de colon et d'agriculteur est le plus noble et plus indépendant qui existe. Tous les autres états dépendent de lui et sont ses très humbles serviteurs. Mais la faute qui a été commise jusqu'à présent, c'est que ce fait n'a pas été suffisamment mis en relief, que d'autre part on n'a pas essayé dans l'organisation économique des villages, de la voirie, de donner au colon des satisfactions, des avantages, qui le font s'attacher sincèrement au domaine qu'il cultive à la région qu'il habite. On ne lui a pas rendu le milieu intéressant, de façon à lui faire oublier la ville et ses décevants miroitements.

Nous n'entrerons pas dans les particularités; nous ne faisons qu'esquisser les grandes lignes d'une situation que l'on doit de toutes façons améliorer si l'on veut activer la prise de possession du sol par nos gens.

L'essentiel pour le moment est de diriger activement un fort courant d'émigration des ouvriers et journaliers affamés des villes vers les terres publiques, de leur donner toutes les facilités possibles d'établissement. Notre influence nationale et politique ne fera que s'étendre et par suite nous soulagerons les villes d'un excédent de travailleurs, honnêtes gens au fond que la faim, mauvaise et impitoyable conseillère, peut transformer à un moment en éléments de discorde incontrôlables. Il ne faut pas oublier le proverbe: Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

— x : x : x —

LES ENSEIGNES

L'enseigne de magasin ou mieux de boutique de commerce est une institution légitime, recommandable, nécessaire.

La concurrence en a activé énormément la vogue et la forme.

De là à abuser de ce medium de renseignements et d'annonce, il n'y a pas un abîme à franchir, on abuse de l'innocente enseigne comme de toute autre chose en ce bas monde et l'abus commence du moment surtout que l'on fait tort aux autres. L'enseigne, après avoir longtemps occupé modestement la devanture du magasin à Québec, s'est mise un jour de travers dans la rue. Passe pour une, deux, une demi-douzaine, mais aujourd'hui, elles sont légion et elles traverseront les rues de part en part; chacun voulant faire voir son enseigne, la fait faire plus longue que celle de son voisin; celui-ci, se voyant plus ou moins éclipsé, ne tarde pas à modifier son enseigne dans le sens de la longueur.

On finira par demander aux voisins d'en face le privilège de mettre d'autres

enseignes pour faire savoir que : "notre magasin est de l'autre côté de la rue."

Ces enseignes transverses servent aussi à d'autres fins. Non satisfait d'encombrer les portes d'entrée des magasins de marchandises de toutes sortes, on suspend des flanelles, des cotonnades, des chaus-sures aux enseignes même. Cela arrive surtout lorsqu'un marchand voulant provoquer une course de son côté annonce et étale des échantillons de fonds de ban-queroute ou d'"occasions" qu'ici on appelle "jobs."

Il s'en suit que des rues entières, comme la rue St-Joseph, sont complètement mas-quées par les enseignes et les étalages de marchandises, au détriment de la circula-tion, de l'air, de la lumière et aussi au grand préjudice de l'apparence de la rue.

Du train que l'on y va, si les autorités municipales n'y mettent pas ordre, l'en-seigne aura bientôt envahi toute la rue.

Il existe pourtant un règlement muni-cipal relatif à l'installation des enseignes. Nous ne pouvons en donner ici la teneur, mais nous savons qu'il existe et nous pre-nons la liberté de le signaler à l'attention de Son Honneur le Maire, M. Parent. Comme notre premier magistrat n'y va pas par quatre chemins quand il s'agit de l'application d'un règlement municipal tant soit peu négligé, nous avons toute confiance que d'ici au printemps prochain il y aura une réforme radicale dans l'ins-tallation des enseignes.

La sanction du règlement devrait con-sister en une amende de pas moins de \$50 dans chaque cas d'infraction au règle-ment. Ou bien encore, si la corporation trouvait l'application de la loi trop diffi-cile, elle pourrait imposer à tout mar-chand voulant installer son enseigne par le travers de la rue, le paiement d'une somme d'au moins \$50 pour l'obtention du privilège.

Autrefois la mode de placer les en-seignes en saillie sur la rue n'était pas particulière à Québec; on la trouvait dans bien d'autres villes du continent; aujour-d'hui, partout la mode a été supprimée par les autorités municipales. Ainsi à Montréal, à New-York, à Boston, où les magasins pullulent, fourmillent, toutes les enseignes sont aujourd'hui fixées à plat sur la devanture des magasins. Le marchand est libre de faire l'annonce qui lui plaît pourvu toutefois que cette an-nonce ne sorte pas de la boutique.

Ces interdictions ont été motivées à cause des incon vénients que nous avons exposés plus haut et aussi à cause des accidents graves que les enseignes dispo-sées comme ici en plein vent peuvent causer le jour, la nuit, au passage d'une tempête, d'un ouragan ou d'un cyclone.

Nous ne sommes pas seul à exprimer

cette manière de voir, et nous ne sommes ici que les interprètes de bien des gens qui nous ont souventes fois prié d'attirer l'attention de la corporation de Québec sur l'abus en question.

— x : + : x —

UN CANADIEN A BOSTON

Nous avons lu peu d'histoires de la vie réelle qu'il convienne mieux de mettre sous les yeux des jeunes gens qui se des-tinent aux affaires, que celle que nous al-lons brièvement raconter. Nous la trou-vons dans un grand journal de Boston.

Elle est d'autant plus intéressante que c'est celle d'un jeune Canadien-français que nous avons plus ou moins connu à Québec, où il est né en 1859.

A l'âge de 14 ans, ce jeune compatriote sortait de l'École Normale de Québec, où il s'était distingué par un précocité talent. Mais il était pauvre et, à quinze ans, se trouvant sans position, il prenait comme bien d'autres la route des États-Unis. Quelques semaines après, il battait les rues de New-York, n'ayant pas un dollar dans sa poche, et ne connaissant personne à qui s'adresser. Après deux ou trois jours de vaines démarches en quête de travail, il allait, tout découragé, quitter la grande ville lorsqu'il entra machinale-ment dans le grand restaurant Delmonico. Admis à la cuisine, il demanda au chef quelque chose à se mettre sous la dent : celui-ci eut pitié de lui et le reçut avec affabilité, lui procurant un petit emploi dans le riche établissement. Le jeune garçon avança rapidement et, après deux ans de services fidèles, Delmonico lui donna la direction des salons particuliers, ce qui était un grand honneur pour un aussi jeune homme. C'est là qu'il fit la connaissance de feu Harvey D. Parker, alors propriétaire du Parker House, qui se retirait toujours au Delmonico quand il allait à New-York. Il se prit d'un tel attachement pour le jeune Canadien qu'il voulut à tout prix l'amener à Boston. Il lui fit des offres si alléchantes que le jeune homme finit par accepter et rési-gna sa position au Delmonico après trois ans de service. Il passa sept années au Parker House, qu'il quitta peu après la mort de son ami M. Parker, pour aller prendre la direction du Café au Quincy. Encore deux ans de service au Quincy, puis notre jeune ami va au Thorndike comme chef des garçons, puis maître d'hôtel. C'est alors qu'il devient proprié-taire de l'Hôtel Clarendon, entreprise qui a été couronnée d'un plein succès. Le voilà riche.

Nous venons de nommer presque cet heureux compatriote, car tous ceux qui sont allés à Boston savent que le Claren-don a été fait ce qu'il est par M. Eugène N. Tessier, un bon Québécois.

Mais ce n'est pas tout. M. Tessier marche de succès en succès. Il vient de bâtir un nouvel hôtel moderne à Boston, le *Castle Square*, qui se trouve pour ainsi dire le portique du théâtre de ce nom. Le *Castle Square* a six étages et mesure 190 pieds de front sur Tremont Street ou sur Castle Square. Ce n'est pas le plus grand hôtel de Boston, mais c'est sans contredit le plus joli et le plus élégant, et ceux qui ont fréquenté Boston savent ce que cela veut dire. Le parquet des bureaux est en marbre. Il y a des pièces d'un luxe extraordinaire, telles le café des dames, le grand salon, etc. Les cuisines ont les derniers raffinements : les appareils ont été installés sous la direction de Dupar-quet, Hunt et Moneuse, de New-York. On y remarque un immense frigorifique et des caves à vin superbes.

M. Tessier s'est associé M. Alphonse Martineau pour cette nouvelle entreprise, qu'il a lui-même dirigée tout en gardant la propriété du Clarendon.

Quand on songe que le maître de ces luxueux établissements est le même petit Canadien qui, il y a vingt ans à peine, battait les rues de New-York sans un sou dans sa poche, on a l'idée de ce que peu-vent faire la persévérance et le travail. Nous avons raison en commençant de parler d'exemple pour nos jeunes compa-triotes.

M. Tessier n'a que trente-six ans; il est marié depuis six ans et, toujours bon patriote, il aime à venir tous les ans voir son pays, où il est du reste propriétaire de grandes fermes dans le comté de Port-neuf.

— o : o : o — CHACUN CHEZ SOI

Le *Prix Courant* nous répond par des injures, non seulement à notre adresse, mais aussi pour la ville de Québec, qui dit-il, serait plus à sa place au pays des don Quichotte ou de Tartarin. Comme nous n'avons pas la bosse de l'imitation aussi développée que lui, nous nous gar-derons bien de le suivre sur ce terrain.

Au reste, un de nos concitoyens, mar-chand influent, nous évite la tâche de re-mettre ce tapageur à sa place. Nous avons en effet reçu la lettre suivante, qui dit tout :

Québec, 7 janvier 1895.

Mon cher rédacteur,

Je vois que le *Prix Courant* vous tara-buste. Je viens de lire sa dernière tirade à votre adresse. Elle est tout ce qu'il y a de plus injuste.

D'abord, votre confrère ne sait pas compter, ce qui est grave pour un organe du commerce. Il compare les vingt lignes de renseignements immobiliers qu'il donne sur Québec à vos sept ou huit colonnes de relevés de tribunaux et d'enregistre-ments couvrant tout le district de Qué-bec. C'est du toupet, cola !

Je ne m'étonne pas que vous n'avez pu trouver mention du prix d'abonnement dans ses colonnes ; la même chose m'est arrivée à moi-même. Cette mention, au lieu d'être affichée en tête du journal, comme cela se fait d'ordinaire, est cachée à travers les annonces de clients.

Quant à sa légion d'abonnés à Québec, je sais personnellement ce qu'elle vaut. L'agent du *Prix Courant* est venu m'offrir à moi-même, l'an dernier, six mois *gratis*. A ce compte, une feuille de chou trouverait des abonnés par milliers.

Laissez cet étranger élaborer à son aise. Ce qu'il faut au commerce de Québec, c'est un organe publié sur les lieux, rédigé par des hommes qui ont leurs intérêts ici et non à Montréal. La capitale de la Province a bien les moyens, assurément, d'avoir son journal de commerce à elle et les hommes d'affaires de Québec n'ont pas besoin d'aller à Montréal pour trouver quelqu'un pour plaider leur cause.

Continuez, mon cher Barthe, à travailler pour nous recueillir les informations qui nous sont nécessaires, et soyez certain que votre travail sera dignement apprécié, car les marchands de Québec ne sont pas plus dépeçurvés que les autres, et quand Montréal soutient deux journaux de commerce français, Québec est bien capable d'en avoir un.

Tout à vous,

UN MARCHAND.

—:0:0:0:—

AUX COMPAGNIES DE CH MINÉ DE FER

Bon nombre de marchands se plaignent de ce que les compagnies de chemins de fer transportent les marchandises durant la saison froide dans des conditions fort dommageables pour ces marchandises. Les chars de fret n'étant pas chauffés à une température convenable les effets de nature liquide comme les produits de pharmacie, les boissons gazeuses et autres se congèlent et ne valent plus rien.

Bon nombre de marchands s'abstiennent pour cette raison de faire venir à Québec des produits liquides durant l'hiver, ou sont forcés de les importer par *express*, ce qui augmente notablement les frais qui grèvent la marchandise.

Foule d'effets se trouvent mieux du froid que de la chaleur dans le transport. Par contre, il en est beaucoup d'autres qui demandent un milieu tempéré. Ne serait-il pas possible aux compagnies de chemins de fer de faire chauffer certains chars pour le transport des produits qui sont trop délicats pour subir la congélation sans se détériorer complètement.

— † † † † † —

Veut-on une bonne préparation pour les cheveux ? Il faut alors demander *Energie* : c'est un spécifique bien connu et apprécié à Québec. C'est M. H. Cloutier, rue Victoria, St-Sauveur, qui a lancé cette préparation sur le marché, et son succès est étonnant.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE DANS LE DISTRICT DE QUÉBEC

Nous complétons aujourd'hui la liste officielle des beurrieres et fromageries en opération dans le district de Québec.

MASKINONGÉ

	F. B.
Louiseville, Adrien Milot, dem. à Yamachiche, Co. de St-Maurice	1
St-Léon le Grand, F.-X. Dionne ..	1
" S. Lefrançois	1
" A. Lessard	1
" L. Milot	1
" Paul Boisvert	1
" Caron & Roy	1
" Boisvert & Cie	1
" A. Lessard	1
" Caron, Roy et al	1
" L. Milot	1
St-Jos. de Mask., Aman Dauplaise ..	1
" Victor Sicard	1
" Antoine Saucier	1
St-Ant. de la R du-L., H. Caron ..	1
" Vve Edouard Paquin ..	1
" Adrien Milot	1
St-Paulin, H. Bergeron	1
"	1
St-Justin, Pierre Baril	1
" Adolphe Ladouceur	1
" Pierre Bussière	1
" Pierre Baril	1
St-Ursule, Bastien Lessard	1
" Dolphis Lessard	1
" Henri Lessard	1
" Isaac Fournier	1
" Norbert Fleury	1
" Samuel Boucher	1
St-Alexis, P. R. Bellerose et al	1
" Pierre Boucher	1
Hunterstown, Henri Bergeron	1

MÉGANTIC

Somerset Nord, Gatién Roy	1
" Derouin & Courtois	3
Thetford Nord, J. O. Hébert	1
" Raymond Beaudoin	1
" George Filion	1
" Louis Châteauneuf	1
" Louis Gilbert	1
Inverness, J.-B. Masse	1
St-Pierre Bapt., Louis Thibout ..	1
" J. Simoneau	2
Halifax Nord, Ulric Pellerin	1
"	1
" Brunelle & Cloutier	1
"	1
" Jos. Gaudrault	1
" Gédéon Boucher	1
" Leclerc & Champagne	1
" Frs. Nadeau	1
" Skelling & Boliveau	1
Somerset Sud, Anselme Carrier	1
Plessisville La Cie de Beurr., P. O. Drouin, gérant	1
" " J. A. Savoie, sec	1
" Napoléon Proulx	1
Leeds, J. A. McCallum, B.P. Leeds Village	2
" Robert Anderson	1
Halifax Sud, N. Beaudoin	1
" Léopold Sévigny et al	1
" Nollet & Bélanger	1
" O. Gilbert	1
" Masso & Cie	1
" Thibaudreau & Boucher	1
" B. Pelletier	1
" Gilbert & Gilbert	2

	F. B.
Ste-Anastasio de N., Ed. Rogor	1
" Thomas Baril	1
Ireland Nord, J. A. Roy & Co, (L. Gilbert)	1
" Inconnu	1
Nelson, Francis Masse	1

21 4

MONTMAGNY

Cap St Ignace, Edouard Polletier ..	1
" Jos. Jalbert	1
St-François Riv. du Sud, Jos. Blais ..	1
" F. X. Dugneau	1
Berthier, Numa Bernatchez	1
St-Thomas, G. Fournier, gérant	1
" N. Bernatchez	1
Montminy, G. Guimont, rés. Cap St-Ignace	1
St-Pierre Riv. du Sud, P. Bacon ..	1
" Samuel Morin	1
" Zéphirin Cloutier	1
" Philias Létourneau	1
" Jacques Collin	1
St-Antoine de l'Isle aux Grues, Chs Paul Roy	1
" George Roy	1
Montmagny, Soc. de cultiv. George Fournier, gérant	1
" Soc. de cultiv. N. Bernatchez, gérant	1

9 8

MONTMORENCY

Château Richer, Téles. Rhéaume ..	1
St-Pierre, J. Lortie et al	1
St-Famille, Ed. Lachance	1
St-Jean, Arsène Roy	1
St-Férol, Ed. Gariépy	1
St-Anne de Beaupré, Frs Fortier ..	1
St-Joachim, Séminaire de Québec ..	1
" Elzéar Fortier	1
St-Tite des Caps, Ed. Gariépy	1
St-François, Narcisse Robergo	1
L'Ange-Gardien, Syndicat, Jacques Huot président	1
" Elzéar Huot	1

4 8

NICOLET

St-Léonard, Jos. Hébert	1
" Adolphe St-Laurent	1
Ste Sophie de Léonard, Damaso Dubuc	1
" Paul Barabé	1
" Amb. Tousignant	1
La Nativité de Béancourt, Philémon Brassard	1
" Achille Carignan	1
St-Marie de Blandford, Damaso Dubuc	1
Nicolet (par.) Nap. Desfossés	1
" A. Beaulac et al	1
St-Brigitte des Saults, Jos. Lemire ..	1
St-Edouard de Gentilly, O. Fournier ..	2
" Eus. Hould	1
" U. J. Fontaine	1
St-Pierre les Becquets, N. Mercure ..	1
" Alfred Nault	1
" Ferd. Cinq Mars	1
" Arth. Tousignant	1
St-Célestin, Ludger Picher	1
" Cyrille Fournier	1
" Grégoire Hébert	1
" Philémon Duguay	1
St-Wincelas, Albert Thibodeau	1
" Luc Thibodeau	1
St-Eulalie, Luc Thibodeau	1
" Jos. Trudel	1
" Emile Pepin	1

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864
CAPITAL VERSÉ.....\$700,000

BUREAU DE DIRECTION:
PATRICK O'MULLIN Président
JAMES FRASER Vice-président
Hon. M. H. RICHBY CHARLES ARCHIBALD
W. J. COLEMAN

Bureau principal : Halifax, N. E.
JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES :

North End, Halifax, N.-E. Wolfville, N.-E.
Lunenburg, N.-E. Windsor, N.-E.
Canso, N. E. Shediac, N.-B.
North Sydney, C.-B. Port Hood, C.-B.
Edmunston, N.-B. Woodstock, N.-B.
Lévis, P. Q. Fraserville, P. Q.
Lac Mégantic, P. Q.

Succursale de Lévis,
JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,
J. E. GAUDET, agent.

SUCCURSALE DE LAC MEGANTIC
W. H. GOSSIP, agent.

CORRESPONDANTS :

Ontario—Ontario Bank.
Québec—Banque de Québec.
Terreneuve—Union Bank of Newfoundland.
St-Jean, N.-B.—Bank of New-Brunswick.
New-York—Bank of New-York.
Boston—New England Nat. Bank.
Minneapolis—North Western Nat. Bank.
Londres—Union Bank of London.
Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal : Montreal

ETABLIE EN 1834

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000
FONDS DE RÉSERVE 600,000

Bureau de direction :

Jacques Grenier, éer. Président
George Brush, éer. Vice-président
M. Branchaud, éer.; Wm. Francis, éer.; Chs. Laessle, éer.; Alph. Leclaire, éer.; A. Provost, éer.
J. S. BOUSQUET Caissier
Wm. RICHER Asst. Caissier
M. ARTHUR GAGNON Inspecteur

Succursales :

Québec, basse-ville : P. B. DUMOULIN, gérant.
Québec, St Roch : NAP. LAVOIE, gérant.
Trois-Rivières : P. E. PANNETON, gérant.
St-Jean, Qué. : H. ST-MARS, gérant.
St-Rémi, Qué. : C. BEDARD, gérant.
St-Jérôme, Qué. : J. A. THÉBERGIE, gérant.
Montréal, rue Ste-Catherine Est : A. FOURNIER, gérant.
Montréal, rue notre-Dame Ouest : J. A. BLEAU, gérant.
St-Hyacinthe : J. LAFRANBOISE, gérant.

Agents en Canada :

Ontario : Molson's Bank et ses succursales.
Nouveau-Brunswick : Banque de Montréal.
Nouvelle-Ecosse : Bank of Nova Scotia.
Ile du Prince-Edouard : Merchant's Bk of Halifax

Agents aux Etats-Unis :

New-York : The National Bank of the Republic.
New-York : Hanover National Bank.
Boston : National Reserve Bank.

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.
France : Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres circulaires payables dans toutes les parties du monde.
Pour faciliter les petites épargnes, la Banque reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts, à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

POUDRE A PATE STANDARD

GARANTIE COMME ÉTANT

La plus Economique
La moins chère

La plus Pure

Recommandée à tous ceux qui aiment la santé.
Demandez-en un échantillon à votre épiciers.
En vente chez tous les épiciers

Standard Baking Powder Co.

SEUL FABRICANTS,
Trois-Rivières, P.Q.

MM. les Marchands pourront s'adresser à M. W.H. BAILEY, agent, 371 rue de la Reine, Québec

F. B.

Ste Perpetue, Luc Girard.....	1
" J. R. Beuchéno.....	1
St-Silvère, Gaspard Côté.....	1
" Cyrinc Mailhot.....	1
Sto-Angèle de Laval, Jos. Hébert..	1
Larochelle, Luc Forest.....	1
Ste-Monique, Soc. de fromagerie de	
Ste-Monique.....	1
" Chs. Milot.....	4
" J. B. O. Beuchéno....	1
" Prop. du Grand.....	1
" St-Esprit, Cyr. Vignault	
gérant.....	1
" Paul Lafond.....	1
St-Grégoire le Grand, Luc Thibea-	
deu.....	1
" Hubert Dufresne.....	1
" Olivier Hébert.....	1
" Uldoric Héon.....	1
St-J. B. de Nicolet, Nap. Desfossés	1
" Abraham Beaulac et al	1
Sto-Gertrude, Narcisse Dorion....	1
" Eusèbe Houde.....	1
" Noé Morissette.....	2
" Joseph Picher.....	1
St Samuel, Trudel & Bergeron....	1

34

PORTNEUF

St-Joseph de Deschambault, Frs	
Paquin.....	1
" Gédéon Laganière.....	2
" A. Bedard & Naud....	2
N.-D. des Anges, Philippe Moreau.	1
St-Casimir, Tessier & Rivard....	2
" Roch Massicotte.....	2
" Jos. Perron.....	1
" Alfred Foley.....	1
" Alfred Lachance....	1
St-Famille du Cap Santé, G. Hamel.	1
" Bernard et Smith, gé-	
rants pour Cie.	1
" F. Leclerc, gérant pour	
Cie.....	1
" N. Vézina.....	1
Pointe-aux-Trembles, Phil. Hardy.	1
" Comp. de fromagerie...	1
" " beurrerie...	1
St-Raymond, Louis Lesage.....	1
" J. de L. Taché....	1
Sto-Jeanne de Neuville, Ambroise	
Bussière.....	1
St-J.-B. des Ecureuils, Hub. Auger.	1
St-Ubalde, Trudel & Frère.....	2
St-Augustin de Demaure, Dash &	
Cie.....	1
" Wilfrid Vézina.....	1
St-Chs des Grondins, Louis Ar-	
chambault.....	2
Sto-Catherine de Fossambault, Wil-	
frid Vézina.....	1
" Ambroise Bussières....	1
St-Basile, Derome, Bernier et al...	1
" " "	1
" M. Trudel.....	1
St-Alban, Alton, Johnny Savard..	1
Montauban, Hubert Perron.....	2
" Octave Naud.....	2

33

QUÉBEC

Stoneham et Towkesbury, M. F.	
Wilson.....	1
Sto-Foye, Synd. de heurr. Sto-Foye	1
St-Chs de Charlb., P. T. Legaré....	1
Limoulu, Séminaire de Québec....	1
St-Gab. de V., Lefebvre & Ronpré.	1
Beauport, James Geggie.....	1
	1
	5

F. 1

RICHMOND

Brompton, Arthur Martel.....	1
" Jos. Pellerin.....	2
Shipton, Jos. Lafranco.....	1
" J. de L. Taché.....	1
" Ths. Jutras.....	1
" A. McCallum.....	1
" J. N. Greenshields....	1
St-George de W., Adélar Marcotto	1
William Houde.....	1
" Pierre Kirouac.....	1
St-F.-X. de Brompton, Bédard, La-	
montagne & Cie....	1
" Hiram Darby.....	1
Melbourne, Branton Gose, D. Mc-	
Leod.....	1
" James Dunbar....	1
" Gilbert Stalker.....	1
" James Watson.....	1
Richmond (ville), Wm Houle....	1
Stoke, Nap. Lemire.....	1
Windsor, Begin, Aubin et al....	1
" B. Quinn.....	1

19

RIMOUSKI

Sto-Angèle de Mérici, Jos. Rosa ..	1
Sto-Luce de Lessard, C. Bélanger..	1
St-Octave de M., Martin & Mercier	1
St-Damase, Marcel Sonéchal.....	1
St-Simon, Nicol & Gagnon.....	1
St-Anaclet, Arthur Marmen.....	1
Mont Joli, Jos. Rose.....	1
St-Germ. de R. (ville) " Beurrerie	
de Rimouski ".....	1
N. D. du Sacré-Cœur, E. Belanger	1
St-Ulric M. Stanislas Thibault....	1
Matane, Stanislas Thibault.....	1
" Harrisson & Louchon...	1
MacNider, Pamphilo Aubert.....	1
Sto-Cécile du B. Amb. Voyer et al	1
" Mathias Voyer et al...	1
St-Fabien de la Baie des Ha Ha,	
Comp. de cult., Rév.	
Pierre Audet sec...	1
" " "	1
Ed. Jean sec.....	1
St-Mathieux R. Alf. Belzil.....	1
St-Pierre L. Rév. P. Brillant et al.	1
Sto-Flavio L. D. Franceur et al...	1

9

SAGUENAY

Escoumins, Rév. O. Lavoie.....	1
" " A. Guay.....	1

2

SHERBROOKE

Sherbrooke (cité), J. A. Camirand	
et al.....	1
" Sorel et al.....	1
" Duplin et al.....	1
Compton, Robert Dock.....	1
" Aug. Guérin.....	2
" Corporation du village,	
Compton.....	1
Orford, Hormidas Laplante.....	1
Ascot, Jos. Sorel.....	1
Lennoxville, The Butter Manufac-	
turing, W. W. Baker	
secrétaire.....	1

7

ST-MAURICE

Paroisse d'Yamachiche, T. Mounier	1
" Thomas Roy.....	1
" Hercule Bourassa.....	1
Sto-Anne d'Yan, Adrien Milot...	1

F. B.	F. B.
Bonifacio de S., Médard Dugas... 1	
" Nap. St-Louis..... 1	
" M. Corriveau..... 1	
" Célestin Bellomare..... 1	
" Hilairo Lupica..... 1	
Etienne des Grés, Nap. Milotte. 1	
" Jos. Ringuette..... 1	
Sévère, Euchristo Lamy..... 1	
" Alfred Ferron..... 1	
" Jos. Grenier..... 2	
Visitation de la Pto du Lac, O. Duplessis..... 1	
Elie, Ludger Rivard..... 1	
Barnabé de G., Arthur Milot... 1	
" Pierre Corriveau..... 1	
" Thomas Lacerte..... 1	
" Wilfrid Aliotto..... 1	
" Alphonse Grenier..... 1	
" Edouard Paquin..... 1	
" Arthur Milot..... 1	
Amachicho (village), Adr. Milot.. 1	
	19 5
TÉMISCOUATA	
Trois-Pistoles, Hon. Thomas P. Pelletier et al..... 1	
" Alfred Nicol et al..... 1	
Viger, J. de L. Taché..... 1	
Bégon, Joseph Massé..... 1	
Bliviers-du-Loup, William Fraser.. 1	
St-Clement, Pierre April et al.... 1	
N.-D. du Lac, Louis Gagnon..... 1	
St-Arsène, April & Cie..... 1	
Cacouna, (paroisse) Préfontaine & Frère..... 2	
St-Antoin, Florentin Soucy..... 1	
Whitworth (paroisse de Sainte-Mo-desta), C. Godbout & Cie..... 1	
St-Paul de la Croix, Ths Beaulieu. 1	
Isle Verte, Préfontaine & Frère... 1	
St-Eloi, Théophile April et al..... 1	
	2 13
WOLFE	
D'Israéli, S. E. Adam..... 1	
Wolfestown, Louis Gibert..... 5	
" Gilbert & Morin..... 1	
Ham South West J. G. Brochu... 1	
" M. Lavigne..... 1	
Garthby, Thomas Jacques..... 1	
Ham North, Jos. Cloutier..... 1	
" Herm. Guertin..... 1	
" Jos. Picard..... 1	
" Achille Richer..... 1	
" Jos. Lehouillier..... 1	
" Jos. Plante..... 1	
" Chs. Lavigno..... 1	
" Chs. Patton..... 1	
" E. Lavigne..... 1	
Weedon, Jérémie Fisette..... 1	
" Adjutor Lussier..... 1	
" Frs. Ouellet..... 1	
" Vve S. Fontaine..... 1	
St-Joseph de Ham S. Jos. Bergeron 1	
Lac Weedon, Frs. Ouellet..... 1	
Weedon Centre, Frs. Ouellet..... 1	
" Vvo S. Fontaine..... 1	
St-Fortunat, W. Lazare Masse..... 1	
" J. & N. Girard..... 1	
" Jos. Pelletier..... 1	
" Norbert Laventure..... 1	
Sto-Camille, J. B. Nadeau..... 1	
" J. de L. Taché..... 1	
" Comp. de beurrerie, Dr A. Thibault sec..... 1	
Wotton, Lefebvre & Cie..... 1	
" Taché, Lefebvre et al.... 1	
" Chs. Gilbert..... 1	
" J. de L. Taché..... 1	

F. B.	F. B.
Stratford, Géléon Héon..... 1	
" Walter Hobert & Frère 1	
	38 2
La récapitulation de notre travail donne un imposant total de 728, ainsi réparti :	
	F B
Arthabaska..... 37 4	
Beauco..... 70 6	
Bellechasse..... 5 11	
Champlain..... 52 1	
Charlevoix..... 21 —	
Chicoutimi..... 29 4	
Compton..... 13 3	
Dorchester..... 22 6	
Drummond..... 30 —	
Gaspé..... — 2	
Kamouraska..... 11 1	
Lac St-Jean..... 26 2	
Lévis..... 9 1	
L'Islet..... 5 7	
Lotbinière..... 35 6	
Maskinongé..... 26 6	
Mégantic..... 21 4	
Montmagny..... 9 8	
Montmorency..... 4 8	
Nicolet..... 34 —	
Portneuf..... 33 8	
Québec..... 1 5	
Richmond..... 19 2	
Rimouski..... 9 11	
Saguenay..... 2 —	
Shorbrooke..... 7 3	
St-Maurice..... 19 5	
Témiscouata..... 2 13	
Wolfe..... 38 2	
	599 129

Soit en tout 728 fabriques. On en compte environ 1450 dans toute la Province.

UN ENGIN ÉCONOMIQUE

On lit dans le *Cassier's Magazine* :
 " Il y a quelques années, on démontait pour le remplacer par une machine moderne un vieil engin à vapeur construit par James Watt, qui pendant 102 ans avait fonctionné chaque jour avec une régularité parfaite ; monté en 1785, la machine avait au début une force de 35 chevaux.

En 1795 on lui fit subir quelques modifications pour lui permettre d'acquérir une énergie de 70 chevaux-vapeur. L'engin avait été pourvu d'un cylindre de 24 pouces, d'un piston de 6 pieds de jeu, etc. Il fonctionnait à la vitesse de 21 1/2 révolutions ou de 270 pieds de piston par minute.

En 1875, un ingénieur, M. Longbridge, l'examina ; à l'épreuve qu'il lui fit subir d'une pression de cinq livres de vapeur au pouce carré, il indiqua une force de 47.72 chevaux-vapeur avec une dépense de 4.59 livres de charbon à l'heure par cheval-vapeur.

Il n'y a que les meilleurs engins à vapeur modernes qui puissent, dans les mêmes conditions, fonctionner avec deux livres de charbon à l'heure par cheval-vapeur.

Ce qui démontre qu'après tous les efforts qui ont été tentés depuis un siècle pour améliorer l'engin à vapeur, le progrès accompli est loin d'être en raison proportionnelle de ces efforts."

PELLETIER, PARADIS & JOBIN

Comptables et liquidateurs
 S'occupent d'audition de comptes et de revision de livres.
 Perception de dettes.
 Evaluation dans les cas de pertes par incendie ou autrement.
 Serviront d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

BUREAU :
 RUE DALHOUSIE,
Bâtisse de la Cie Richelieu
 Téléphone 1227 Boîte postale 585



Grand Assortiment de
FOURRURES
 — CONSISTANT EN —
 Casques, Capots, Peleries, Gants, Jaquet
 et Souliers mous, etc.
A. L. G. DUGAL, 15 rue N.-Dame, Québec

Hector Lamontagne & Cie MONTREAL

Marchands de Cuir, fabricants de Harnais, d'Empelignes et de Bottes Sauvages, tiennent un entrepôt à Québec et sont représentés ici par M. J. M. DORE.

Nous conseillons fortement à Messieurs les marchands de la campagne de visiter cette salle d'échantillons. Ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de cuir et la fabrication de harnais et de bottes sauvages. Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans les maisons de commerce en gros à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail.

Cette maison possède l'assortiment le plus considérable et le plus complet de la Puissance du Canada. D'ailleurs, elle est bien connue et sa renommée s'étend d'un bout à l'autre du Dominion.

Une visite est sollicitée au
No 147 rue St-Paul, Québec
Vis-à-vis les bureaux J.-B. Renaud & Cie

J. Geo. Bussières, Architecte
 et solliciteur pour brevets d'invention.
 Dessins pour reproduction sur journaux (ZIN-COGRAPHIE)



JOS. GAUTHIER & FRERE
Peintres-Decorateurs
 290, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Marchands de PAPIERS TENTURES (tapisseries), PEINTURES, HUILES, VERNIS, Etc., Etc.
 Grand assortiment de VERRES COLORIES de toutes nuances et dessins pour églises et résidences privées.

O. PICARD. A. PICARD.
O. PICARD & FILS
PLOMBIERS, GAZIERS, FERBLANTIERS, ETC.
 Poseurs d'Appareils de chauffage

A air chaud, à eau chaude et à la vapeur

Pose d'Appareils Electriques les plus perfectionnés et les plus modernes

INSTALLATION DE SONNETTES ELECTRIQUES

199
RUE SAINT-JEAN
 QUEBEC.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875
E Roumilhac
 IMPORTATEUR
 17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX
 ET DE BOURGOGNE,
 CONSERVES ALIMENTAIRES,
 DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons
 Guillaume Malfaud, St-Même Cognac,
 Eaux-de-vie fines de Cognac,
 A. Bosc & Cie, Bordeaux,
 Huile d'olive doublement clarifiée.

I. P. DERY
 Libraire-Importateur
LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,
 EN GROS ET EN DETAIL
 40, RUE SAINT-PIERRE,
 BASSE-VILLE, QUEBEC

B. LEONARD
 Papiers de tentures français et américains
 Peinture en bâtiments et
 Lettrage d'enseignes
 Peintures, Huiles, Glaces
 Matériaux pour artistes
 Stores et Gardessoleils pour
 fenêtres
 Rouleaux à ressort pour fenêtres
 53, RUE ST-JEAN
 HAUTE-VILLE, QUEBEC

BOISSEAU & MARCOTTE
 IMPORTATEURS
 d'Articles d'utilité et de Fantaisie
 JOUETS D'ENFANTS, FEUX D'ARTIFICE, Etc., Etc., Etc.
 Téléphone 508
41-43 RUE ST-PIERRE, QUEBEC
 Successeurs de BOISSEAU & BELAND

Venant d'être reçu

300 MONTRES à remontoir, avec remise à l'heure au pendant, et cadrans en vrai émail, aiguilles de secondes, etc., avec oiles en nickel, enfin une montre très élégante et très bonne, qui indiquera le temps juste, garantie, POUR \$2.00

Aucun raison quelconque de se passer de montres à un tel prix.

M. Duquet sollicite la visite de tous ceux qui désirent acheter quelque chose dans sa ligne avant d'aller ailleurs, afin de juger de la différence des prix, et de la quantité et qualité des objets, et il se propose de réduire son immense assortiment en le vendant à des prix qui défient toute concurrence.

Grand choix de nouveautés pour cadeaux de nocces et de fêtes.

CYR. DUQUET,
 3 rue St-Jean, Haute-Ville, Québec

THIBAudeau FRERES & Cie
 Importateurs et marchands en gros de
MARCHANDISES SECCHES
 Anglaises, Etrangères et Canadiennes
NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
 QUEBEC

Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal.
 Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

D. RATTRAY & SON
 ENTREPOSEURS
 Entrepôts: Rues Dalhousie, St-Paul et St André, Québec.
 Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangardées, si on le désire. TELEPHONE 771

Colonne de l'entrepreneur

Le Conseil de ville de Sherbrooke vient d'adopter un règlement accordant un bonus de \$50,000 avec exemption de taxes à la Compagnie de Machines Jenkes, à condition que celle-ci bâtit, dans un délai de 18 mois, une grande fonderie dont le coût devra être d'au moins \$20,000 sur le site choisi, lot 1242 du quartier sud. L'usine devra contenir des machines pour une valeur de \$50,000.

MM. Royer & Burrage, curateurs à la faillite de J. E. Plamondon, de Wotton, vendront à l'encan, le 16 courant, une usine à tinettes et scierie dans le 16e rang de Wotton. Il y a sur le lot 25,000 pieds de bois de sciage, 3,000 pieds de bois blanc, 5,000 pieds de pin, 50,000 pieds de planches pour couvercles de tinettes, 6,000 cercles, 48,000 bardeaux, et quantité de bois pour la confection des tinettes.

Nous croyons savoir que le département des Travaux Publics à Ottawa demandera sous peu des soumissions pour la construction d'un bureau de poste à Rimouski.

Ovide Picard & Fils, les plombiers bien connus de cette ville, ont récemment posé un appareil de chauffage à l'eau chaude dans l'église de Ste-Anne de la Pocatière. Le travail a été fait avec une promptitude exemplaire. Les paroissiens ne s'attendaient pas à avoir cette amélioration avant l'hiver prochain, en quelques semaines, MM. Picard livraient l'appareil, et, dès le premier essai, succès complet.

Vandry & Matte viennent de poser un appareil de chauffage à l'eau chaude dans l'immeuble de la succession Picher, Place Montcalm, occupé au rez-de-chaussée par le grand magasin de quincaillerie Robitaille & Picher. Plusieurs propriétaires adoptent maintenant ce système, au grand plaisir des locataires. Nous pouvons mentionner M. Louis Bilodeau, qui a confié plusieurs de ces ouvrages à Vandry & Matte. Il est à désirer que cet exemple soit suivi par tous les propriétaires de grandes habitations.

Outre la plomberie de l'Hôtel St-Louis, la même maison a aussi entrepris les ouvrages suivants : Eglise et sacristie de St-Alexandre, chauffage à la vapeur ; presbytère de Portneuf, et résidence du Dr Coote, rue Ste-Anne, chauffage à l'eau chaude.

Améliorations civiques projetées à Québec :

Compléter l'élargissement des rues du Pont, St-Roch, St-Paul, de la Fabrique, St-André, Prince de Galles, 1^{er} St-Dauphin.

Compléter le parc Fisot.

Prolonger la rue Morin jusqu'à la rue Signai.

L'extension du quai Champlain.

Un escalier en fer donnant communication à la Basse-Ville à l'endroit des banques et dans le voisinage de la douane et des docks, par voie des rues Couillard et Hébert, et partant de la batterie St-Charles au niveau des Remparts.

Nivellement de la rue des Remparts.

Construction des kiosques pour tous

postes de cochers qui n'en sont pas encore pourvus.

Plusieurs murs de soutènement, notamment rue Artillerie entre les rues Dartigny et St-Michel, rue Ste-Madeleine chez Lafranco et ailleurs, rue St-Réal entre les rues Robitaille et Ste-Clair et delà de Sainte-Clair vers l'ouest et jusqu'au fond de l'impasse qui borne cette rue de ce côté.

Reconstruction du mur de soutènement de la rue des Carrieres.

Un quai de soutènement rue de la Couronne, à l'encoignure de la rue Panet.

Renouvellement de la sole sous le garde fou de la terrasse Dufferin, sur une longueur de quelque 700 pieds.

M. le Dr A. G. Belleau a acheté pour la somme de \$14 000 la jolie résidence de l'honorable F. Langelier, sur la Grande-Allée, qu'il habitera prochainement.

La résidence actuelle du Dr Belleau, rue St-Ursule, est à vendre, et celle de feu Sir N. F. Belleau, rue St-Louis, à louer.

L'hon. F. Langelier a confié à M. F. X. Berlinguot le soin de préparer les plans d'une nouvelle construction sur la même rue, à l'extrémité ouest, du côté sud. Les travaux commenceront incessamment.

À St-Raymond, contrat a été signé tout récemment pour un couvent de 95 pieds sur 55 à quatre étages.

Dimanche dernier, un incendie a détruit les grands bureaux du Globe à Toronto avec plusieurs édifices voisins, causant des dommages au montant de \$1,000,000.

Pendant l'incendie, un pari de mur s'est abattu tout entier, ensevelissant plusieurs pompiers dont un a été tué.

Ce sinistre remet sur le tapis une question intéressante pour les constructeurs : le fer est-il vraiment recommandable pour colonnes et solives ? Comme préventifs, les matériaux incombustibles le sont assurément, à la condition que tout soit à l'épreuve du feu, ce qui n'est possible que dans la grande construction. Dans une maison où il entre du bois, un bon morceau de chêne vaut mieux qu'une solive ou une colonne de fer. Le fer, dilaté par la chaleur intense de l'incendie, contracté l'instant d'après par l'eau dont l'arrosent les pompiers, disloque les murs ; de là ces effondrements si fréquents, où tant de malheureux pompiers perdent la vie.

Nous causons de ces choses hier avec un homme du métier, le capitaine Dorval, chef des pompiers de Québec. D'après lui, la grande construction américaine n'offre pas les garanties de solidité qu'on trouve dans les vieux pays. Les murs n'ont pas l'épaisseur désirable de la base au sommet. Ces vastes blocs qu'on admire dans nos grandes villes ont le défaut d'être trop en hauteur, bâtis par larges encornes toutes vastes, dépourvues de coupe-feu. Les caisses d'ascenseurs sont en particulier des aspirateurs d'incendies. On a tort de bâtir plus haut que ne peut atteindre la plus forte pression hydraulique. Pour éteindre un incendie, l'eau morte ne vaut rien ; il la faut à haute pression pour pénétrer jusqu'au foyer ardent, autrement elle s'évapore inutilement.

Dans le cas des constructions élevées, le mieux à faire contre un incendie allumé aux étages supérieurs est de les laisser

bruler, et de se borner à la protection des étages inférieurs ; ce qui peut se faire par un système de parquets étanches à chaque étage, et de conduites spéciales pour les inonder. M. Dorval est d'avis que les caisses d'ascenseurs devraient être en briques comme les cheminées, avec des portes en fer à fermeture automatique donnant sur des parquets à l'épreuve du feu ; la caisse s'élèverait à quelques pieds au dessus du toit, avec orifice vitré pour l'échappement facile des flammes en cas d'incendie.

Alfred Lemieux

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE

Successions en Faillites

— BUREAU —

No. 61, Rue Saint-Pierre, Québec

MICHELE RIGALI

STATUAIRE

STATUES EN PLAÎRE, blanches et décorées, STATUETTES et CRUCIFIX

de tout genre.

STATUES EN CIMENT

GRAND ASSORTIMENT

132-134 RUE SAINT-JEAN

HAUTE-VILLE, QUEBEC.

J. II. JACQUES

MARCHAND DE CUIR

HARNAIS Fournitures pour COR-
DONNIERS et SELLIERS

38 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

Ancien magasin de MM. Amyot & Frère

Prix réduits et devant toute compétition.
Une visite est sollicitée.

Veilleux & Langlais

SUCCESSIONS DE FEU A. DASSYLVA

MARCHANDS DE CHAUSSURES

Claques, Pardessus, Bas, Fentes, Etc.

En gros et en détail

Nous conseillons fortement à MM. les Marchands de la campagne de visiter notre magasin ; ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de la chaussure. Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans notre établissement de commerce en gros et en détail, à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail. Cette maison possède l'assortiment le plus complet.
Une visite est sollicitée au No.

189-189½ rue St-Joseph, St-Roch

TELEPHONE 702

QUEBEC.

J. - B. RENAUD & CIE

EN RECEPTION

200 qts HARENG No 1.

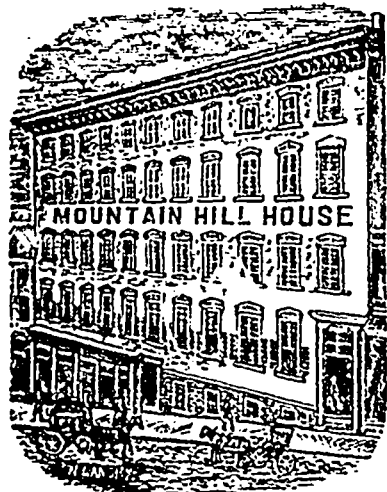
100 qts MORUE SALÉE.

Aussi — MELASSE DES BARBADES.

126 à 140 RUE ST-PAUL

QUEBEC.

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie Prop.
JOS. CLOUTIER Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

L. G. CHABOT

RELIEUR et REGLEUR

34 Cote Lamontagne, Québec

CET ÉTABLISSEMENT, quoiqu' récemmen
fondé, est déjà l'un des plus encouragés,
grâce à ses prix modérés et à la satisfaction
donnée au public en faisant de l'ouvrage de
première classe.

Toute commande sera exécutée promptement à des prix défiant toute concurrence

UNE VISITE est sollicitée afin de s'assurer des prix.

POUR CADEAUX

— CHEZ —

L. Morency & Frere

Vous trouverez les plus hautes nouveautés en fait de Moulures pour cadres en bois, chêne, or, argent, ivoire, bronze, acier, gravures, eaux fortes, nouveaux pastels; Écrans, Porte-musique, Tables de fantaisie, Miroirs de toutes sortes, etc. Ouvrages en bambou, une spécialité. Aussi un grand choix de petits cadres pour portraits, en argent, ivoire, etc., Vases et Poteries peintes à la main, Pôles pour rideaux en cuivre, chêne, ivoire, etc.

Le tout à très grand marché. Une visite est sollicitée au

No 113 rue St-Joseph, St-Roch, et
4 rue St-Jean, Haute-Ville

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

418-416-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

SPECIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penclang, Bracchridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastic.

— AUSSI: —

Jodder en chaussures
Un assortiment d'Empègues importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLLICITEE

QUESTION A L'ORDRE DU JOUR

Voici quelques-unes des conclusions de MM Giguult et Leclair dans leur rapport à la société d'Industrie Laitière.

INDUSTRIE LAITIÈRE

1o. Pour développer notre commerce de beurre avec l'Angleterre, il est absolument nécessaire que les paquebots, faisant le service entre ce pays et le Canada, contiennent des réfrigérants. Il importe aussi de faire des expéditions de beurre toutes les semaines, afin qu'il arrive frais et n'ait pas ce goût de vieux qui le fait classer au dernier rang.

Si l'Australie a pu augmenter ses expéditions de ce produit, elle le doit à ce que les paquebots qui transportent son beurre sont munis d'appareils frigorifiques.

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a même décidé d'ériger des entrepôts réfrigérateurs aux quatre principaux ports maritimes de cette province. Les navires, qui transportent le beurre à ces quatre ports, des autres parties de la Nouvelle-Zélande, devront aussi avoir des appareils réfrigérants.

Pour que le beurre reste bon et conserve son arôme, il faut le soustraire à l'action de la chaleur, depuis le moment où il est fait jusqu'à celui où il est livré aux consommateurs.

2o. Pour que le fromage de la province de Québec obtienne généralement, sur le marché anglais, la faveur accordée à celui de nos meilleures fabriques, il est indispensable que, tout en maintenant la qualité là où elle existe et en l'améliorant là où elle laisse encore à désirer, on en arrive au plus vite à une uniformité dans la bonne qualité, que seule l'extension des syndicats de fromageries est susceptible de nous assurer; le service d'inspection s'améliore d'année en année, mais il rencontre encore de nombreux obstacles, dont nous devons signaler au moins les principaux:

Un trop grand nombre de petites fabriques, mal installées, mal outillées, où l'on reçoit trop peu de lait pour que le produit de la fabrication permette d'engager un fabricant capable, et où le fabricant, par suite, ne reçoit qu'un salaire insuffisant pour lui permettre d'entrer dans le syndicat.

La malheureuse concurrence entre fabricants voisins, qui luttent à qui donnera les plus forts rendements, sans souci de la qualité.

Les directeurs de fromageries devraient seconder les efforts des inspecteurs et des bons fabricants:

a En mettant en vigueur des règlements exigeant que tout lait livré à la fabrication soit toujours de bonne qualité, coulé et aéré, et en faisant au fabricant une obligation stricte de refuser le mauvais lait: il est de l'intérêt général d'agir de la sorte;

b En ayant soin, dans les ventes, de ne livrer aucune meule de qualité inférieure, sans en avertir l'acheteur, afin que celui-ci ne soit pas exposé à expédier en Angleterre des lots manquant d'uniformité.

3o. L'école de laiterie provinciale devrait être agrandie et améliorée.

Elle devrait être munie d'un laboratoire pour y faire des analyses de beurre, de fromage et de lait, en même temps que

de caves grandes et spacieuses pour le beurre et le fromage, où l'on pourra faire connaître les températures et conditions hygrométriques, favorables à la maturation des fromages.

La maturation des fromages est chose fort délicate et la marche de la maturation ne doit jamais être entravée, car elle ne se fait que dans des circonstances particulières à chaque espèce.

Tout en admettant que certains de nos fromages méritent les reproches faits par les négociants anglais, on ne peut cependant pas exiger que les fabricants apprennent, par la méthode de l'œil et du pouce, à conduire la maturation des fromages sans en connaître les règles. La connaissance de ces règles produira le même bon effet qu'en France, où, depuis qu'on est parvenu à poser des règles ou conditions de maturation, on constate qu'il y a 25% moins de déchets qu'autrefois.

L'école de laiterie provinciale devrait être mise sur un pied en rapport avec l'importance de notre industrie de beurre et de fromage. Nous ne pouvons entreprendre de lutter victorieusement avec les autres nations, sans mettre notre école en état de faire connaître les améliorations les plus modernes. Il serait important que l'on commençât à organiser des cours complets, afin de familiariser les jeunes gens avec toutes les connaissances théoriques de l'art; rien n'empêchant, ce nous semble, de prendre les moyens nécessaires pour délivrer à ces jeunes gens, sur justification de leur mérite, un diplôme de praticien. Ils deviendraient des chefs de fabrique compétents, comme le deviennent, au Danemark, les diplômés de l'école formés à la pratique.

Les élèves qui suivraient un cours complet à notre école de laiterie devraient travailler, pendant deux ans, dans des fabriques de beurre ou de fromage, dirigées par des fabricants d'une habileté reconnue.

Nous parviendrions à connaître nos meilleurs fabricants, au moyen de concours de produits laitiers, analogues à ceux que le gouvernement danois organise.

4o. Un concours de produits laitiers, organisé d'après le système danois, contribuerait à améliorer les procédés de fabrication de ces produits. On y donnerait comme prix des diplômes qui seraient distribués aux fabricants de beurre et de fromage, et non aux propriétaires de fabriques.

PRODUITS DIVERS D'EXPORTATION

5o. Si nous voulons augmenter nos exportations de lard, nous devons nous appliquer à produire une viande propre à faire du bacon, c'est-à-dire pas trop grasse: à engraisser les pores lorsqu'ils sont jeunes, et les abattre lorsqu'ils ne pèsent pas plus de deux cents livres.

Cette industrie devrait être développée en même temps que l'industrie du beurre dont elle est, du reste, inséparable. Produisant du lait, du beurre et du bacon toute l'année, le cultivateur trouverait certainement dans ces deux industries un marché assuré pour presque tous les produits de sa ferme.

6o. Le commerce d'exportation de volailles est susceptible de développement, il peut être rémunérateur pour les élé-

veurs, pourvu que l'abattage, le dressage et l'empaquetage soient faits convenablement.

70. Nos pommes sont en faveur sur le marché anglais, mais si nous voulons encourager la multiplication des vergers et augmenter notre production de fruits, sans encombrer le marché local, nos pépiniéristes et les propriétaires de vergers devront s'appliquer à produire des pommes pouvant se transporter sans se meurtrir, et pouvant se conserver quelques mois après avoir été cueillies, ces pommes devraient se recommander par leur qualité et leur apparence.

L'exportation par le Canada des conserves de pommes et de tomates prend de l'extension depuis quelques années.

UNIFORMITÉ DES PRODUITS.—RÉGULARITÉ D'APPROVISIONNEMENT

80. En Angleterre on attache la plus grande importance à l'uniformité des produits qui sont mis en vente. Nous trouvons des négociants qui refusent d'acheter notre beurre et notre fromage, parce que ceux-ci ne sont pas d'une qualité uniforme. Un marchand de provisions nous disait: "Lorsque nous achetons du beurre danois, nous sommes certains qu'il est bon du premier au dernier tonneau, tandis que votre beurre est souvent de qualités différentes." Un autre ajoutait: "Si vous ne vous hâtez pas de faire partout dans votre province un fromage également bon, vous vous exposez à être supplantés sur notre marché par les producteurs qui réussissent à faire un fromage recommandable par sa qualité et son uniformité."

Cette uniformité doit également exister pour nos pommes et tous nos produits.

On ne trompe jamais impunément les importateurs anglais. Les exportateurs, qui leur vendent comme bon ce qui est de qualité inférieure ou qui mélangent de mauvais articles avec des bons, s'exposent à faire refuser à l'avenir leurs produits sur le marché anglais.

Les Français comprennent tellement la nécessité de l'uniformité qu'ils assortissent les beurres des cultivateurs, ou des fabricants, en les malaxant de nouveau, afin qu'il y ait uniformité de couleur et de goût.

Le beurre de première qualité est mis dans des boîtes d'une certaine couleur, et celui de deuxième qualité dans des boîtes d'une autre couleur.

90. A l'exemple des Danois, si nous voulons nous emparer du marché, il nous faudra l'approvisionner par des envois réguliers; c'est à cette condition seulement que nous nous assurerons une demande constante pour nos produits.

AMÉLIORATIONS PRATIQUES

150. Les associations agricoles doivent varier leurs opérations et encourager par des primes les procédés de culture les plus perfectionnés et les plus propres à augmenter la fertilité du sol, de même que l'amélioration des étables, des porcheries, des cours d'étables, l'établissement de fosses à purin et la fabrication des composts.

La culture des fourrages verts et des racines fourragères doit être aussi encouragée, si nous voulons donner plus de développement à l'industrie laitière, ces produits sont d'ailleurs indispensables pour

suppléer, dans les sécheresses de l'été, à l'insuffisance de nos pâturages, résultant surtout de ce que le trop petit nombre de variétés d'herbes, semées dans le pays, venant toutes à maturité presque au même moment, n'offrent plus de très bonne heure au bétail qu'un aliment appauvri.

160. Il est admis que l'absence de la chaux dans le sol nuit, non seulement à la production des céréales, mais encore à celle des plantes fourragères, dont la vache a besoin pour donner un lait plus propre à la production du fromage. Il paraît admis également que la chaux manque dans le sol arable d'une grande partie, peut-être de la moitié de notre province. Il importe donc que nos associations agricoles favorisent les essais de chaulage, afin de constater si, réellement, la chaux fait défaut, ou quel effet sa présence exerce sur la production agricole et les herbages qui servent à la nourriture du bétail.

170. L'existence de mauvais chemins nuit considérablement au progrès de l'agriculture et de l'industrie laitière. Le système danois pour l'amélioration des chemins devrait être essayé.

180. Au Danemark, on s'occupe sérieusement du reboisement, et, chez plusieurs cultivateurs danois, on trouve des pépinières d'arbres forestiers. Les forêts de ce pays, formées généralement d'arbres de même essence et de même grosseur, (ceux-ci ayant été tous plantés en même temps), font un très bel effet. Ces forêts sont entretenues avec un soin particulier et les arbres sont élagués de temps à autre.

Nous trouvons à ce sujet qu'il est fort avantageux pour nous de continuer la politique inaugurée cette année par le gouvernement provincial, et de distribuer annuellement, parmi les cercles agricoles, des graines d'arbres forestiers, dans le but de créer des pépinières et de reboiser une partie de nos terres déjà trop dénudées.

CONCURRENCE ÉTRANGÈRE

190. Enfin, nous rappellerons encore une fois à nos cultivateurs qu'ils ont à subir sur le marché anglais une concurrence très vive de la part des États-Unis, du Danemark et de plusieurs autres pays, et qu'ils doivent s'efforcer non seulement d'augmenter leur rendement, et d'en abaisser les prix de revient, mais encore de produire des denrées d'une qualité irréprochable.

PRUDENCE

200. Mais quelle que soit l'utilité de l'amélioration à effectuer, le cultivateur, avant de la faire, doit consulter ses moyens. Pour avoir fait des constructions trop dispendieuses, des cultivateurs danois se sont mis dans des embarras financiers qui ont amené leur ruine.

FRADETTE & RIVERIN

TELEPHONE 1112

Epiciers et Marchands de Vins

Fruits et Conserves Alimentaires

TRÈS UNE SPÉCIALITÉ

Premier choix de Champagne, Charentaise, Caracac et Vermouth.

171 Rue St-Jean Québec

DEMANDEZ

ENERGIE

Pour les Cheveux

EN VENTE PARTOUT

MANUFACTURE DE

CHEMISES BLANCHES

DE TOUTES SORTES ET

DEFROQUES D'OUVRIERS

(The Mills)



CHEMISES depuis \$3.40 la doz. jusqu'à \$12.00

PRIX ET QUALITÉ défiant toute compétition.

Envoyez vos commandes au fabricant :

GEO. GUAY, ETCHÉMIN.

J. T. Abel

MARCHAND

D'épicerie, Vins et Liqueurs

Spécialités : Beurre, Fromage, Thé et Café.

23 ST-VINCENT, MONTREAL

LANGLOIS & PARADIS

IMPORTATEURS

QUEBEC

Eaux-de-Vie, Vins et Liqueurs des premières maisons européennes.

Assortiment considérable de CAFÉS, THÉS EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.

Echantillons sur demande.

Prix devant toute compétition.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

A vendre

Un magnifique POUVOIR D'EAU sur la rivière Trois-Pistoles, avec une bonne écluse et une bâtisse servant actuellement de Moulin à scie, mais ayant été bâtie pour un moulin à pulpe. Prix très bas.

Pour plus de détails, s'adresser à

L. P. RENAUD,

Trois-Pistoles, P. Q.

P.S.—Le pouvoir est de 60 pieds de tête d'eau.

LE

"Marché Français"

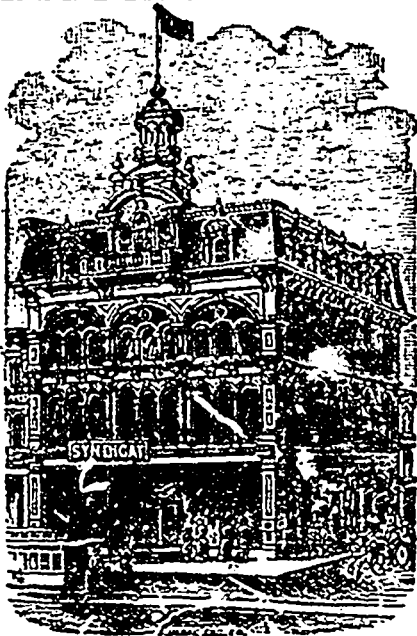
Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

8, place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché Français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, colons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

Sept numéros par semaine

On s'abonne aussi à 1, 2 ou 3 numéros au choix.



20 CAISSES DE JOUETS

POUR ETRENNES DE NOEL ET
DU JOUR DE L'AN

Véritable Bazar au
Syndicat de Quebec

Venez voir, le plus grand choix de jouets japonais, chinois, allemands, objets de fantaisie de toutes sortes et de la plus haute nouveauté, offerts à des prix sans précédents.

Nous offrons de: Jobs de Soie couleur, valant 1^{re} 49c. en gros pour 39c.
Jobs de Soie fantaisie, valant \$1 20 en gros pour 99c.
Jobs de Cheviot pour Costume, valant 60c. pour 34c.
Jobs de Portières en cheuille.
Jobs de Rideaux de point de toutes sortes.

— AUSSI —

Nous continuerons à faire cadeau à toute personne qui achètera pour le montant de dix piastres, son portrait fait au crayon.
Hâtez vous de profiter de ces chances. Venez voir nos prix.

Syndicat de Quebec

COIN DES RUES

SAINT-JOSEPH ET DE LA GOURONNE, ST-ROCH

DROUIN, FRERES & CIE

Epiciers en gros

MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, EPICES, POUDRE A PATE, ETC., ETC.

Seuls propriétaires et manufacturiers de la célèbre Poudre à Pâte "COOK'S DELIGHT," des Teintures en paquet "ECLIPSE DYES" et "ENCORE DYES."

Specialite :

Tabac Canadien en Feuilles et Manufacturé

TELEPHONE 6057

E. L. ETHIER & CO.

Manufacture de

Billards

ET D'ACCESSOIRES

— 000 —

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduit— et jeux d'quilles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre

BANDE COLUMBUS patentée. Ce coussin est approuvé et reconnu; sa supériorité est indiscutable.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion.

E. L. ETHIER & CIE,

88 rue St-Denis. Montréal

TÉLÉPHONE 122.

P. O. BOITE 614

REID, CRAIG & CIE,

Manufacturiers de Feutre à lambris goudronné et Feutre à tapis, Carton de pulpe, Papier à imprimer et à envelopper, Sacs de papier; Commerçants de vieux métal, Etope, Brai, Goudron, Rosine, etc.

Engins, Bouilloires, Machineries de seconde main, à bon marché
Moulins à Lorette et au Pont-Rouge, P. Q.

QUEBEC.

TUILE MÉTALLIQUE

Le bardeau de cèdre rouge est en voie d'avoir un concurrent dans la tuile métallique ou bardeau d'acier.

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le News, de Red Bluff, Californie :

"La maison neuve de Henry Payton est à la veille d'être finie. La couverture est terminée, et l'on est activement occupé à faire l'intérieur.

Le bardeau d'acier qui couvre le toit style gothique est quelque chose de nouveau ici; outre qu'il est solide, il a beaucoup d'éclat. Les tuiles des deux petits dômes sont simples, taillées en biseau et une fois clouées font très bon effet. On ne les cloue que d'un seul côté, le côté opposé retombe sur la tuile voisine de façon à masquer le clouage. Sur la toiture en arrière de la maison, les tuiles sont plus grandes.

Avant de poser ces tuiles, on recouvre entièrement la toiture d'un feutre imperméable.

La maison, une fois peinte, sera très jolie.

— : 0 : + : 0 : —

LA RÉSURRECTION

Si vous êtes depuis longtemps en proie à une toux tenace, à une bronchite chronique et que vous ayez été forcé de quitter votre travail et vos occupations, vous vous lamentez de voir que, loin d'être utile aux vôtres, vous leur êtes à charge. Il ne tient cependant qu'à vous de renaitre pour le travail et de revenir à la santé. Quelques doses de *Baume Rhumal* suffisent pour vous donner une vie nouvelle et apporteront à votre poitrine le soulagement dont vous avez besoin. Le *Baume Rhumal* se vend partout 25 cts le flacon. En gros chez W. Brunet & Cie.

— 0:0:0:0 —

RETAILLES ET COUPONS

Une maison américaine a imaginé une manière très excentrique de faire ses souhaits de bonne année à ses clients.

C'est ainsi qu'un brave cultivateur du bas du fleuve recevait l'autre jour ce chèque d'un nouveau genre :

(Traduction)

No 10008

Rochester, N. Y.,
25 déc. 1894

La Banque de Paix et Bonne Volonté,
(illimitée)

Succursale de la rue de la Joie

Payez à l'ordre de C. F. dix mille
souhaits cordiaux.

BROWN BROS & Co.

\$10,000.

Le destinataire, tout joyeux de sa bonne fortune qu'il a prise au sérieux, vient d'écrire à un caissier de banque de votre connaissance pour lui demander de changer le chèque. Il avait besoin, disait-il, de \$5,000 pour acheter une propriété, et se recommandait premiers citoyens de l'endroit pour établir son identité.

Après un aussi beau rêve, le réveil sera dur quand le caissier lui renverra le chèque avec dix mille remerciements !

M. David Rattray, comptable, agent d'immeubles et d'affaires généralement, a transporté ses bureaux dans les grands magasins de D. Rattray & Son, rue Dalhousie. Téléphone 771.

M. E. Roumillac, le populaire marchand de vins de la rue St-Jean, est parti mercredi pour Halifax où il va prendre le Labrador pour l'Europe. Il sera trois mois absent. Son adresse à Paris sera : 20 rue J. J. Rousseau.

D'après "Bradstreet," le nombre des faillites au Canada et à Terre-Neuve pendant l'année 1894 a été comme suit : Ontario, 794 ; Québec, 706 ; Nouveau-Brunswick, 96 ; Nouvelle-Ecosse, 111 ; Ile du Prince-Edouard, 7 ; Manitoba, 68 ; Territoires du Nord-Ouest, 12 ; Colombie Anglaise, 63. Total, 1851. Terre-Neuve, 22.

En 1893, il y avait eu 1766 faillites au Canada et 15 à Terre-Neuve. L'an dernier, l'actif total des faillites s'est élevé au Canada à \$7,800,303 et à Terre-Neuve à \$4,146,950. Le passif : Canada, \$17,734,633 ; Terre-Neuve, \$6,260,620.

Les Consolidés ont fait 104 ces jours-ci à Londres, ce qui ne s'était pas encore vu.

C'est le 1er courant qu'est entrée en vigueur la loi qui établit aux Etats-Unis la loi sur le revenu (income tax). Aux termes de cette loi, toute personne dont le revenu, de quelque source que ce soit, a dépassé \$3,500 pendant l'année 1894, doit faire une déclaration détaillée de ses ressources pécuniaires. Toutefois, l'impôt est perçu que sur les revenus dépassant \$4,000. Cet impôt est de deux pour cent à percevoir seulement sur les sommes dépassant le dit chiffre de \$4,000. Le contribuable est tenu de faire la déclaration requise par la loi avant le premier lundi de mars, à défaut de quoi le collecteur de l'Internal Revenue est autorisé à faire d'office cette déclaration, en doublant de moitié le montant de la taxe à percevoir.

Les personnes dont le revenu n'atteint pas \$3,500 ne sont pas tenues de faire une déclaration. Les dispositions de la loi s'appliquent non-seulement aux citoyens des Etats-Unis, mais aussi aux étrangers qui y résident, même s'ils ne sont pas naturalisés. En outre, les personnes qui, sans habiter les Etats-Unis, y possèdent des propriétés ou y font des affaires, sont sujettes au nouvel impôt.

Les Etats-Unis qui, il y a quelques années à peine, semblaient vouloir faire échec à la Russie sur les marchés européens, par suite de l'expansion rapide que prenaient leurs exportations de blé, s'aperçoivent de plus qu'ils auront à compter sur un concurrent non moins sérieux, la République Argentine.

L'on peut, en effet, attribuer en quelque sorte à ce nouveau rival, la baisse sans précédent constatée ces deux dernières années dans le cours du blé, baisse dont le Royaume-Uni et l'Europe occidentale qui constituent le principal débouché pour le surplus de la production universelle du blé, ont profité par suite de l'augmentation des offres de l'Amérique du

sud, en achetant l'énormes quantités de ce produit. Pendant la période d'intense dépression signalée dans la première partie de l'année courante, dépression qui commence seulement à peine à disparaître, les producteurs de blé, soit aux Indes, soit en Russie, ont retiré beaucoup moins de bénéfice de leur récolte par suite des bas prix que l'Argentine vendait son blé tant à Liverpool qu'à Londres.

Voici le classement de la population de la France par professions, établi d'après les résultats du dénombrement de 1891 publiés par le ministère du commerce. Sur une population totale de 38,133,386 habitants, 17,435,888, soit près de la moitié, vivent de l'agriculture ; 9,532,560 de l'industrie ; 3,967,496, du commerce ; 1,114,873, de professions libérales. L'industrie des transports occupe ou fait vivre 1,119,983 personnes ; l'administration publique, 699,611 ; la force publique, 715,624 personnes. Il y a 2,169,750 habitants qui vivent exclusivement de leurs revenus ou de pensions de retraite ; par rapport à la population totale, la proportion de ces rentiers est de 5.8 0/0. Enfin la statistique fait état de 1,304,250 individus sans profession classée ou dont la profession est inconnue.

D. ARCAND
Courtier, Comptable et Liquidateur

S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite. Possède le plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers pour effectuer des compromis. S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent. Pourvoit aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

BUREAU : 74 RUE ST-PIERRE
QUEBEC.

ENCREES
DE TOUTES SORTES POUR L'ECRITURE
Fabriquées par
G. TOIRAY-MAURIN



LA AZULINE—Encre bleue-noire. Une très jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait.
LA SYRIENNE—Encre violette-noire, communicative, donnant des copies très nettes six mois après l'écriture.
LE XIXE SIECLE—Encre triple noire, inaltérable. Spéciale pour la comptabilité et actes publics. Encre carminée. Encre à marquer le linge. Encres métalliques. Colles liquides. Cuir, Pains à cacheter. Tous ces produits sont de qualité supérieure et donnent la plus entière satisfaction.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.
J.-B. ROLLAND & FILS,
MONTREAL et QUEBEC
Sculs agents au Canada.

CHAPUT FRERES
Maison fondée en 1886
10--PLACE D'ARMES--10
MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux. Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les maisons de commerce et d'industrie Canada.

VENTE A L'ENCAN !

Par Chs. Deschênes.

Dans l'affaire de
A. H. FALARDEAU, marchand général, Ancienne Lorette et Sillery, failli.
Avis est par le présent donné que :
MARDI, le 22 janvier 1895
à 11 heures a.m.

A mon bureau, nous procéderons à la vente par enchère publique, de l'actif de cette succession comme suit.

1o.—**Actif de Lorette.**
Item A.—Fonds de commerce à Lorette consistant en :

Marchandises sèches, chapeaux, etc.....	\$5,571 07
Librairie et papeterie..	128 99
Chaus-sures	598 33
Vaisselle.....	191 55
Ferroumerie	375 92
Epiceries et assortiment général.....	2,135 49
	\$9,001 35
Ameublement	448 16
Roulant.....	\$12 00
	\$10,261 51

Item B.—Les crédits d'ajrès liste \$399 87
\$14,261 38
Chaque enchérisseur sur l'item A. devra déposer cinq cent piastres (\$500.00) entre les mains du curateur comme garantie, et cent piastres (\$100.00) sur l'item B.

2o.—**Actif de Sillery.**
Un fond de commerce à "Spencer Cove" (Sillery) consistant en :

Item A. — Marchandises sèches..... \$2280 54

Chaus-sures.....	381 92
Librairie et papeterie..	139 50
Vaisselle.....	30 97
Epicerie et assortiment général.....	1185 61
	\$4118 54
Ameublement.....	193 00
Roulant	514 00
	\$4,825 54

Item B.—Credits et billets \$554 48
\$10,680 52
Chaque enchérisseur sur l'item A. devra déposer \$200 entre les mains du curateur comme garantie et cent piastres (\$100) sur l'item B.
La vente se fera pour chaque item séparément "En bloc" à tant dans la piastre. Les inventaire et listes des crédits et billets sont visibles à mon bureau.
Les magasins seront ouverts pour l'inspection des stocks, LUNDI le 21 courant. Conditions de paiement : Comptant.

NAP. MATTE,
Curateur.
Bureau : 75, rue St-Pierre
Basse-Ville, Québec.

Baylis Manufact'g Co.
16 A 30 RUE NAZARETH
MONTREAL

Vernis
"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.
La plus considérable et la plus vieille fabrique des Manufactures de VERNIS au Canada.

L'Hotel Riendeau

est un hôtel de première classe, situé au centre de la ville, tenu d'après les modes américains et européens. Peut loger à l'aise 200 hôtes. Le touriste n'a qu'à monter au pavillon sur le toit pour jouir de vues incomparables de la ville et du fleuve.
Les prix sont raisonnables comme on peut en juger par le tarif qui se trouve dans la chambre qu'on occupe. Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. RIENDEAU,
58-60 JACQ.-CARTIER SQ.
MONTREAL.

QUÉBEC, 11 JANVIER 1895

LA SEMAINE COMMERCIALE

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

	Ont.	Qué.	Aut prov.	Total	1894
3 jan.	22	8	7	37	41
27 déc.	23	9	8	41	31
20 "	16	14	6	36	37
13 "	22	12	6	40	40
6 "	20	15	5	40	40
29 nov.	16	14	6	36	48
22 "	16	8	7	31	35

La semaine dernière, on a compté 37 faillites au Canada, contre 41 la semaine précédente, et 41 l'an dernier même date. C'est surtout à Ontario que le fléau a passé; il y a eu 42 faillites, plus que dans tout le reste du pays. Québec n'en a compté que 8.

LA SEMAINE A QUÉBEC

Québec, 11 janv. 1895.

Aux États-Unis, on éprouve quelque espoir d'amélioration, pour deux raisons principales: l'industrie du fer a échappé à la crise, et les stocks de manufactures en général s'épuisent rapidement, ce qui va ranimer la production.

Tout porte aussi à espérer que la crise du blé est finie. La baisse sans précédent des céréales qu'on a vue en 1894, promet de ne plus reproduire de nouveau. Il est intéressant tout de même de la rappeler, ne fût-ce que comme un mauvais rêve: le blé, qui valait 61 cents en juillet dernier, s'est mis à tomber d'une fraction tous les jours, jusqu'à atteindre le plus creux, 54½c. le 17 octobre. Depuis, il n'a fait que remonter, lentement mais sûrement, et aujourd'hui il est à 60c. en dépit d'accumulations formidables aux centres de distribution et d'exportation.

Épiceries—Nouvelle baisse sur le sucre. Granulé ordinaire, 3 1/8 à 4 cts., off granulé, 3 5/8 à 3 3/4. Les jaunes ont fléchi de 1/8 c. Ce sucre *off granulated* est une espèce inférieure que les raffineries canadiennes fabriquent pour tenir tête aux sucres allemands. Pas d'autres changements à enregistrer cette semaine dans les cotations.

Cuir et chaussures.—L'activité qui règne en ce moment dans la fabrication des chaussures n'a rien d'anormal: c'est généralement pendant les mois d'hiver que cette industrie est le plus occupée, attendre qu'on fabrique alors pour la saison d'été, où l'usure et la consommation sont plus accentuées. Au contraire, la saison d'été est généralement plus calme, parce que l'hiver pour lequel on pourvoit amène une moindre demande de cet article. Cet hiver, les manufactures de chaussures de Québec sont très bien employées, et comme d'habitude ont de quoi travailler jusqu'au printemps. Il y a cependant ici une distinction à faire; les manufactures qui fabriquent sur commande directe sont toujours plus ou moins occupées, tandis que celles qui fabriquent pour les agents (jobbers) commencent généralement un peu plus tard, ayant à attendre les commandes de ces derniers. On prévoit avec certitude pour le printemps une hausse de 10 cents sur les cotations données plus loin.

Quincaillerie.—Le fer, l'un des thermomètres de la prospérité du commerce, va bien depuis six mois surtout. Aussi ne s'y plaint-on pas trop. Les rentrées sont un peu meilleures. Pas de changements notables dans les prix.

Nouveautés.—La semaine a été assez morne, mais à cette saison, c'est, paraît-il, de rigueur. Peu de ventes, en dehors des commandes que commencent à envoyer les commis-voyageurs en route. Au point de vue du recouvrement des vieux comptes, l'année qui vient de finir n'a pas été trop mauvaise en général. La maison Garneau Fils & Cie nous communique à titre de statistique ce fait assez remarquable; c'est que pendant l'année expirée le 31 décembre 1894, elle a touché en espèces \$58,000 de plus que l'année précédente.

Grains et farines.—Rien de nouveau dans cette partie. Bien que la farine soit stationnaire, les boulangers à Québec se font la guerre à outrance, et l'on parle même du pain à 10 cents.

Drogues et produits chimiques.—Marché très calme, mais ce n'est pas encore la saison des grosses ventes, il faut attendre les commandes des voyageurs de commerce avant de tirer l'horoscope de la saison prochaine. Une de nos maisons qui font ce commerce en gros, Dr Ed. Morin & Cie, nous informe qu'un de ses voyageurs, M. Champagne, est parti pour la Beauce. Nos cotations sont stationnaires aux prix actuels.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

Le Conseil de la chambre a eu sa dernière réunion de l'année mardi dernier, le 8.

Étaient présents. MM. E. B. Garneau, président; P. J. Bazin, Jos. Winfield, M. Joseph, Chs. E. Roy, F. X. Berlinguet et E. Pelletier.

Il y avait une correspondance considérable.

Parmi les lettres lues au Conseil, il en est une sur laquelle nous attirons l'attention. Depuis plusieurs mois, le *Journal de la Bonneterie Française* à Paris fait une propagande active en faveur de relations commerciales entre la France et le Canada. Dans la lettre en question M. Paril, directeur-gérant du *Journal*, demande pour une valeur de 150 francs d'échantillons de bonneterie (hosiery) qu'il spécifie, avec le prix de revient de chaque objet rendu en magasin à Québec, mis en regard du prix de vente facturé étant donné que ces objets seraient de fabrication et de provenance soit d'Angleterre, soit d'Allemagne, soit des États-Unis. Comme la Chambre de Commerce ne peut entrer dans ces particularités, mais qu'elle peut faciliter en thèse générale des négociations et des affaires de cette nature, elle a décidé d'envoyer copie de la lettre au consul général de France à Montréal.

La question des raccordements du Témiscouata avec l'Intercolonial et le Pacifique, et du transport des malles d'Edmunston au Grand Saut par traineau est revenue sur le tapis, et le secrétaire a été prié de vouloir bien demander au directeur général des postes de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le service postal entre ces deux points se fasse par voie ferrée et non par traineau. La Chambre va aussi prier la compagnie du

chemin de fer de Témiscouata d'améliorer son horaire de façon à ce qu'il s'accorde avec ceux de l'Intercolonial à la Rivière-du-Loup et du Pacifique à Edmunston.

Il y a quelques mois, le comité de classification du fret à Toronto annonçait au conseil que, conformément à la recommandation, il avait décrété une réduction dans le tarif du fret sur les valises d'échantillons. Cette réduction n'a pas été appliquée cependant et les compagnies de chemins de fer chargent les mêmes taux qu'avant sur les valises des commis-voyageurs. Le conseil a décidé d'attirer l'attention du comité sur ce point.

Le conseil a décidé aussi la question de l'établissement d'un service de steamers entre certains points du chemin de fer de la Baie des Chaleurs et les Îles Magdeleine, l'Île du Prince Édouard et le Cap Breton, mais n'a pas exprimé de vœu à ce sujet.

Publications reçues par la Chambre: *Répertoire du commerce et de l'industrie pour 1894*; *The Board of Trade general Arbitration Act 1894*; *The Fall in prices of commodities with special reference to depression and bimetalism*.

La campagne des commis-marchands en faveur de la fermeture de bonne heure des magasins est comme d'habitude couronnée de succès. Les marchands ont signé en masse à Québec, ces questions se règlent à l'amiable sans qu'il soit besoin de passer des lois. Cette circonstance fait grand honneur au commerce québécois.

Le stock de faillite de Allaire & Boulangier a été acheté par le Syndicat de Québec.

Nous signalons deux enchères pour la semaine prochaine, chez Jacques & Cie, coin des rues du Roi et de la Couronne: lundi 14, deux propriétés bâties rue Arago 323; mardi 15 un lot bâti, 257, 259 et 261 rue Des Fossés à St-Roch.

(Dernière heure)

Bulletins commerciaux

J. B. Pagé, magasin général, St-Ephrem de Tring, demande de cession. Les créanciers ont envoyé quelqu'un sur les lieux pour faire l'inventaire.

J. D. Charest & Cie, Québec. O. Jobin est nommé curateur à la succession.

David Kerr, peintre-décorateur. Actif \$800, vendu à M. Guilbault à 15c. et les crédits, \$540, à lui-même, à 25 cts dans la piastre.

G. M. Fortier, mag. gén., St-Charles. Actif annoncé pour vente le 15.

D. et F. Arel, bouchers, sont en difficultés, ils offrent 30 cts dans la piastre.

Dr Hamel & Cie ont ouvert une pharmacie à Chicoutimi.

F. E. Caron & Cie, nouveautés et liqueurs, marchandises sous saisie.

Malouin & Dubuc, nouveautés, Québec. Ouvrent magasin.

Le nombre des faillites à Québec pour la semaine dernière est de 5.

G. EMILE TANGUAY

A. VALLÉE

Tanguay & Vallée

Architectes-Dessinateurs

BUREAUX: 38 RUE ST-EUSTACHE, QUÉBEC.

COURS ET STOCKS

COURS STERLING

New-York, 10 Jan., 11 h. a. m.—A vue, 4.89 1/2.
Solxante jours, 4.88 1/2.

Bourse de Montréal

Montréal, 10 Jan. 1894.

Canadian Pacific Railway, 57 à 58 1/2
Duluth Com., 4 à 3 1/2
Duluth Preferred, 13 à 12 1/2
Commercial Cable Company, 143 1/2 à 142.
Ventes, 100 actions à 142 1/2
Wabash, preferred, 14 1/2 à 13
Montreal Telegraph Company, 157 1/2 à 156 1/2
Michigan & Ontario Nav. Co., 94 1/2 à 94 1/4
Ventes, 125 à 94 1/2; 75 à 94 1/2; 200 à 95; 74 à 94 1/2; 50 à 94 1/2
Montreal Street Railway, nouv., 172 1/2 à 172 1/2
Ventes, 25 actions à 172; 225 à 172 1/2; 8 à 172; 100 à 172 1/2; 42 à 172 1/2; 125 à 172 1/2; 250 à 172 1/2; 125 à 172 1/2; 25 à 172 1/2
Montreal Street Railway, 171 1/2 à 174
Ventes, 5 à 173; 19 à 174 1/2; 225 à 174 1/2; 25 à 173 1/2; 200 à 174 1/2; 25 à 174 1/2
Montreal Gas Company, 144 à 143
Bell Telephone Company, 155 à 150
Royal Electric Light Company, 140 à 125
Bank of Montreal, 225 à 219.
Quebec Bank, 127 1/2 offert.
Ontario Bank, 100 à 95
Banque du Peuple, 118 à 114
Molson's Bank, 165 à 162
Bank of Toronto, 240 à 237
Banque Jacques-Cartier, 117 1/2 demandé.
Merchants Bank, 167 à 164
Merchants Bank of Halifax, 157 à 152
Banque Nationale, 100 à 57
Eastern Townships Bank, 140 demandé.
Union Bank, 100 offert.
Bank of Commerce, 138 1/2 à 137 1/2
Imperial Bank, 283 à 181
North-West Land Company, 60 demandé
Montreal Cotton Company, 118 à 114
Canada Colored Cotton Company, 50 à 38
Ventes, 50 à 50
Dowinton Cotton Company, 95 à 91

Bourse de New-York

New-York, 10 janv. 1894.

Atcheson, 4 1/2
C. B. & Q., 7 1/2
Canada Pacific, 57 1/2
Canada Southern, 39 1/2
Delaware & Hudson, 127 1/2
Delaware & Lackawanna, 161
L. & N., 53
Lake Shore, 136 1/2
Michigan Central, 95
Northern Pacific, 4
Northern Pacific, preferred, 17 1/2
North-Western, 35
New-York Central, 61 1/2
Rock Island, 61 1/2
St. Paul, 56 1/2
St. Paul, preferred, 116 1/2
St. P. M. & M., 110
Union Pacific, 103 1/2
Western Union Telegraph, 57 1/2

MARCHÉ DE DÉTAIL. DE QUÉBEC

Québec, 11 janv.

Bœuf, 1ère qual., p. 100 lbs \$9.00
" 2e " " 8.00
" 3e " " 6.00 à 7.00
" par livre.....0.05 0.12
Veau, "0.10 0.12
Mouton, "0.08 0.10
Agneau du printemps.....2.50 3.00
Porc frais, par 100 lbs.....6.00 6.50
" par livre0.12
Porc, salé, par baril17.00 17.50
" par livre.....0.10 0.11
Jambon, frais, par livre...0.07 1/2 0.08 1/2
" fumé, "0.10 1/2 0.13
Fleur, procédé cylindrique
Hungarian, par baril.3.50 4.00
Extra, " 3.15 3.25
Forte à boulanger " 3.60 3.85
Extra du printemps, " 2.90 3.00
Superfine, " 2.70 2.80
Fine, " 2.50 2.60
Farine en poche, 98 lbs....1.60 1.75
Farine d'avoine, par baril.4.70 4.90
Blé d'Inde, blanc, " 3.00 3.10
" jaune, " 3.00 3.10

Saumon, No 1, brl 200 lbs.14.50 15.00
" par livre... 0.10 0.10
Morue verte, par baril... 4.50 4.75
" par livre... 0.04 0.00
" par quintal.. 4.50 4.75
Huile de morue, par gallon.0.34 0.35
Hareng Labrad., No 1, brl. 5.25 5.75
Volailles, par couple ... 0.70 1.00
Poulets du printemps, p. c.0.60 1.00
Dindes, par couple.2.00 3.00
Bécassines1.00
Perdrix..... 0.50 0.50
Canards noirs..... 1.00 1.00
Patates (early rose) minot.0.35 0.50
Avoine, par minot, 34 lbs..0.38 0.40
Beurre, salé, par livr..... 0.18 0.22
" frais, "0.20 0.22
" pains, "0.25 0.30
Fromage, par livre..... 0.12 0.12 1/2
Œufs, par doz..... 0.18 0.25
Foin, par 100 bottes..... 6.00 6.50
Paille, " 4.09 5.00
Bois, par corde (2 1/2 pieds).. 3.50 4.50
" " (3 pieds)... 3.50 5.50

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } Cour
Province de Québec } Supérieure

Dans l'affaire de
GODFROY TREMBLAY
Les Saules
Insolvable.
AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la Cour en date de ce jour, une assemblée des créanciers de l'insolvable aura lieu au Palais de Justice, à Québec, le seizième jour de janvier 1895, à 10 heures a. m., pour donner leur avis à la nomination d'un curateur et d'un ou plusieurs inspecteurs aux biens de cette succession.

O. JOBIN,
Gardien provisoire
Bureau, Pelletier, Paradis & Jobin, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie Richelieu.
Québec, 8 janvier 1895.

VENTE à L'ENCAN
Par G. R. Grenier & Cie

Dans l'affaire de
G. M. Fortier & Cie
Marchands, St-Charles.
Insolvables.
Avis est par le présent donné que
MARDI, 15 JANVIER 1895, à 11 h. a. m.
On procédera à la vente à l'encan de l'actif de cette succession composé comme suit :
Fonds de commerce général... \$1875 63
Ameublement du magasin..... 61 65
\$1937 68

L'inventaire est à mon bureau.
Le stock peut être examiné au magasin des insolubles, à St-Charles, Lundi, le 14 courant.
Conditions de paiement : com. tant.
La vente aura lieu à mon bureau, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

O. JOBIN,
Curateur.
G. R. GRENIER & CIE,
Encanteurs.
Bureau de Pelletier, Paradis & Jobin,
Rue Dalhousie, Bâtisse de la
Cie Richelieu
Québec, 9 Janvier 1895.

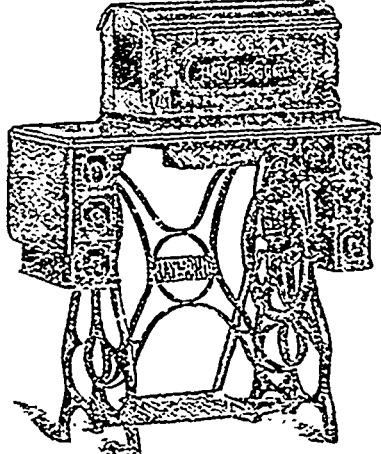
AVIS

DANS L'AFFAIRE DE
Victorien Castonguay,
Marchand de Vin, Québec.
FAILLI.
AVIS est par le présent donné que le huitième jour de Janvier courant, le failli m'a fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.
Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible.
Bureau : Bâtisse de NAP. MATTE, Cessionnaire Syndic.
"La Banque Nationale"
75, rue St-Pierre.
Québec, 9 janvier 1895.

Si vous Toussez
PRENEZ LE
BAUME
RHUMAL
En vente partout
25 Cts la Bouteille

F. COURDEAU & FRERE
Tanneurs et Corroyeurs
MARCHANDS DE
Cuirs, Findings et Peaux, importateurs de cuirs français, anglais et américains. Exportateurs de cuirs domestiques. Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre à l'huile.
302, RUE ST-VALIER
QUEBEC

Foisy Frères
269 rue St-Joseph
ST-ROCH, QUEBEC.



Seuls propriétaires du
Piano "OFFENBACH"
pour la Puissance et aussi seuls propriétaires de la
Machine à coudre RAYMOND
pour la province de Québec.

En mains
GOOD
COAL
ALWAYS
GEO. M. WEBSTER & CO.

BULLETIN DES FAILLITES

QUÉBEC

Québec

W. H. Childs, boulanger, Québec, a fait cession de ses biens à la demande de Plamondon & Chassé, marchands de farines : Passif — Créanciers chirographaires : Oct. T. Poitras, \$1,578.75 ; Plamondon & Chassé, \$1,664.05 ; E. F. Lennon & Cie, \$751.10 ; P. G. Bussière & Cie, \$140 ; J. B. Renaud & Cie, \$277.40 ; J. H. Bégin, \$70 ; A. Toussaint & Cie, \$18.20 ; F. X. Toussaint, \$36.90 ; J. & J. Daly, \$20 ; J. E. Martineau, \$28.80 ; Chs A. Parent, \$6.85 ; Joseph Charest, \$44.90 ; P. L. Giguère, \$314.41 ; F. Simard, \$133.74 ; J. O. Gauvin, \$28.67 ; Dr J. A. Garneau, \$13 ; Germ. Lépine, \$30 ; M. Electric P. Co., \$9 ; John McCormick, \$45 ; C. D. Proctor, Montréal, \$28.15 ; J. O. Sullivan, 16 rue Elgin, \$8.10 ; Thos Houghton, 12 rue St-Eustache, \$44 ; Pierre Bedard, St-François, \$7.50 ; S. J. Buchanan, rue St-Jean, \$1.85 ; Frs Bouchard, \$182.10 ; R. D. Baile, \$14.20 ; Aug. Couture, \$34.15 ; A. A. Déchéne, \$12 ; J. B. Laliberté, \$11.25 ; Max. Hudon, 184 rue Charest, \$84 ; Morency & Frère, \$0.75 ; Em. Moffat, \$20 ; A. R. Pruneau, \$13 ; V. W. Larue, \$220 ; Geo. Darveau, \$35 ; W. et R. Brodie, \$39.25 ; Lavigreur & Hutchison, \$190 ; L. N. Bergeron & Cie, \$70 ; W. E. Brunet & Cie, \$10 ; A. Larroche, \$310.37 ; T. et D. Brouard, \$220.27 ; E. X. Lessard, \$15.20 ; L. Goulet, \$11 ; Thomas Delany, \$35 ; Emile Jacot, \$12 ; Honoré Roy, \$8 ; Banque du Peuple St-Roch, \$1,150 ; Banque Nationale, \$490 ; Banque Jacques Cartier, \$392 ; P. De-Courcy, \$645 ; P. W. McKnight, \$8.50 ; Banque du Peuple (Basse-Ville), \$563 ; Divers, \$100 ; Indirect B/R sans es-compte, \$281, Total \$10,481.41.

Hypothécaires : Jean Michel, \$3,000 ; V. W. Larue, \$1,000 ; Total \$4 000.

Privilégiés : J. Michel, intérêt, \$45 ; V. W. Larue, intérêt, \$60 ; Corporation de Québec, \$146 ; Salaires, \$32 ; Total \$283. Grand total du passif \$14,764.41.

Actif : Un immeuble rue St-Valier, \$6,000 ; Crédits réputés bons, \$5,774.06 ; Crédits réputés douteux, \$580.06 ; Crédits réputés mauvais, \$483.06 ; Deux actions Québec SS Co, \$150 ; Une action St-Roch A. Club, \$20 ; Roulant, \$1,000 ; Total \$14,000.

M. T. N. Chassé a été nommé gardien provisoire.

Les créanciers se réuniront jeudi, le 17 courant, pour nommer un curateur et des inspecteurs.

—M. Godfroy Tremblay, négociant, Les Saules, a fait cession à la demande de Désiré E. Drolet, marchand de farines. O. Jobin nommé gardien provisoire. Ass. des créanciers le 15 courant.

A. H. Falardeau, marchand gén., actif ann. pour être vendu le 22.

Victorien Castonguay, marchand de vin, a fait cession.

Montréal

O. Dauphinai & Co, mag. gen., cession volontaire. Ass. des créanciers le 15.

J. S. Mayo, huiles, actif ann. pour être vendu le 15.

J. H. Cross, agt de manf., cession.

Alfred Benn, agt d'imm., dem. de cess. Alvarez & Miranda, cigariers, actif ann pour être vendu le 14.

T. C. Coderre, épicier, cession à C. Desmarteau.

G. S. Holt, ass. des créanciers le 17.

I. Davis & Ssn, fourriers, demande de cession.

Alfred Lussier, nouv., cession à Kont Turcotte.

A. T. Smith, nouv., actif annoncé pour être vendu le 15.

Rigaud
E. Denis, mag. gen., actif ann. en vente le 9 courant.

Lawyerville
Synmes Hay Cap Co, actif ann. en vente le 17 courant.

Chicoutimi
Job Dufour, mag. gén., dem. de cess.

Sherbrooke
J. B. Bernier, épicier, ass. des créanciers le 15 courant.

St-Charles
P. A. Vaillancourt, mag. gén., cession à O. Jobin.

St-Henri
J. B. Tremblay, commerçant, cession.

Valleyfield
W. J. Bertram, nouv., actif ann. en vente le 11 courant.

Wotton
J. E. Plamondon, moulin, actif ann. en vente le 16 courant.

ONTARIO

Arnprior
Jos. Murphy, épicier, offre 25 cts dans la piastre.

Toronto
J. Osborne & Co, agents, ass. des créanciers le 9 courant.

Waterloo
Wegenast & Co, cession, ébéniste.

— o : o : o —

REGISTRE DU COMMERCE

QUÉBEC

Buckingham
J. Blais, hôtelier ; M. Fournier, barbier, G. F. Lawrence, nouv. incendie.

French Village
W. E. Wadleigh, banquier, décédé.

Lake Megantic
Simon Gobeil, nouv. stock vendu.

Québec
Patrice Gauvin, rest., dem. par fu.

Lapigeonnière
B. Leclaire, nouv. succédé par J. A. Leclaire & Co.

Montréal
Chs. Gingras, épicier, ann. en vente par huissier.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉ

"L. J. A. Demers & Cie," marchands.

—Louis Joseph Adélarde Demers et Aiphonse Magnan, tous deux de Québec, associés.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉ

"Jos. Noël & Cie," marchands de fer.

—Chs E. Rousseau et Joseph Noel, tous deux de Québec, associés.

— o : o : o —

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

ARTHABASKA

Mutations—Donation—Moise Couture à Antonio Couture, Tingwick.

Ventes—Ludger Leblanc à Calixte Leblanc, St-Hélène, \$150.

Calixte Leblanc à David Côté, Sainte-Hélène et St-Norbert, \$1100.

Wilbrod Demers à Moise Couture, Tingwick, \$485.

Albert Lainesse à J. de L. Taché et al., Warwick, \$200.

Gédéon Alain à Alph. Beaupré, St-Norbert, \$1000.

Narcisse Gagné à Honoré Morissette, St-Paul, \$1400.

Hypothèque—Obligation—Ign. Anger à Honoré Houle, Warwick, \$400.

BEAUCE

31 déc.—Convention—Philomond Roy à Marie Bisson, St-François, \$400 comptant.

2 janv.—Vente—Jean Mahou à Ed. Morin, Jersey, \$300 à termes.

Cautionnement—Eug. Poulin à Vve Ephrem Savoie, St-Joseph, \$600 à termes.

Vente—A. C. Crawford à Dame Henry Atkinson, Shenley nd. \$1 comptant.

Richard Nadeau à Alf. Cliche, Broughton, \$875 act. \$500.

Cession—Jos. Prévost à Vve Adélarde Prévost, Lambton, gratuite.

LAC ST-JEAN (Roberval)

14 déc.—Donation par Ferd. Lepage à Henri Lepage d'un terrain faisant partie du lot No. 20, rang 2, et le lot No. 21, rang 3, dans le canton Demeule et de tout son mobilier, à certaines charges.

Mariage par William Martel et Thais Guay, communauté générale et donation par Joseph Martel de la 1/2 sud-est du lot No. 13, rang 1, canton Ouïatchouan.

17 déc.—Vente par Joseph Anctil, écr. N. P. à Denis Gauthier, d'une maison et autres bâtisses érigées sur le lot No. 3, rang 1, canton Demeule. Prix \$500 payable \$100 par année.

20 déc.—Obligation par Alex. Fraser, fils, à Narcisse Fortier affectant la 1/2 sud-est du lot No. 27, rang 5, canton Ashuapmouchouan, au paiement de \$100 et intérêts.

Vente par Aiphonse Bélanger à Mary Rémillard Noël des 2 arpents sud est du lot No. 24, rang 6, canton Normandin. Prix \$325, payé \$200, balance payable dans 3 ans, intérêt à 6 p. c.

Vente par Johnny Tremblay à Damase Jalbert, d'un terrain faisant partie du lot No. 14, rang 5, canton Dablon. Prix \$25 payé.

21 déc.—Vente par P. C. Dupuis à Ernest Frigon et al., des lots No. 29 et des 2 1/10 arpents sud-est du lot No. 30, des rangs 5 et 6, canton Normandin, et de tout le mobilier se trouvant sur les dits lots. Prix \$5,250 payable par annuités de \$175. Transport sur Herménégilde Massicotte pour \$1000.

Hypothèque par Gilbert Dufresne en faveur de Marceline et Exilda Dufresne, affectant le lot No. 7, rang 2, canton Demeule, pour les considérations mentionnées au dit acte.

22 déc.—Echange par Damase Jalbert et P. Lafontaine & Cie., des lots Nos. 4, 27 et 28 rang 5, canton Normandin, contre un terrain faisant partie du lot

No. 8, la 1/2 sud du lot No. 23 et le lot No. 15 du rang 5, canton Dablon-sud, par Damase Jalbert \$950. Payé \$100, balance par termes.

26 déc.—Mariage par William Brassard à Blanche Paradis séparation de biens—douaire de \$1000 garanti sur le lot No. 37 du cadastre du canton Roberval.

Transport par Théodule George Bolduc à Thomas Tremblay sur Ferdinand Brassard pour \$267.

Avis de société par Oct. Naud, Damaso Naud et Pamphilo Allard, pour construction d'aqueducs dans le comé du Lac St Jean.

27 déc.—Mariage par Philippe Rinfret et Dlle V. Aurora Gagnon, séparation de biens—douaire de \$500 garanti sur le lot No. 30 du cadastre du village de Roberval.

31 déc.—Vente par Éléphore Pilote à Dame Adèle Dumas de la partie sud-est du lot No. 254 du cadastre du village de Roberval. Prix \$10 payé.

Vente par L. E. Otis et al à Alfred Legras de la Boissière de l'arpent nord-ouest du lot No. 32, des lots Nos. 33, 114, 115, 116 et l'arpent nord-ouest du lot No. 117, du cadastre du canton Roberval—avec une certaine partie du mobilier se trouvant sur les lots ci-dessus. Prix \$3,500, payable \$500 dans 6 mois et balance dans 2 ans, sans intérêt, jusqu'à échéance.

Quittance par Abraham Girard à Gilbert Dufresne pour \$975.

LÉVIS

31 déc.—Théodore Chabot, ès-q., Lévis, et Rémi Dion—Accord et convention.

4 janv.—Ad. Larochelle, cult., St-Jean, à Eusèbe Dupont \$416.

Eustache Veilleux, charretier, Lévis, à Nap. Veilleux—Testament.

N. Ruel, Lévis, à Frs. Laliberté—Titre nouvel \$5 par année.

J. B. Ruel, Lévis, à Frs. Laliberté—Titre nouvel \$9 par année.

Wm Thibault, à Frs. Laliberté—Titre nouvel \$8 par année.

Nap. Lecours, Lévis, à Frs. Laliberté—Titre nouvel \$6 par année.

2 janv.—Obligation - Frs. Dumas, cult., St-Joseph, à Mgr. Chs. Guay Ptre., \$375 à 6%.

2 janv.—Quittances—Odilon Couture à Frs. Dumas, cult., St-Joseph, de tout montant dûs par une vente.

Héritiers feu J. B. Couture à Frs. Dumas, cult., St-Joseph, \$390 de vente.

4 janv.—John Kromstrom à Romuald Roy, photo., Lévis, \$300 de vente.

Ad. Larochelle à Eusèbe Dupont, cult., St-Jean \$250 de vente.

5 janv.—Frs. Bourget à Eug. Bellavance, cult., St-Jean, \$25 de vente.

Pierre Lagueux à Geo. Dumont, cult., N. D. de la Victoire, \$200 de vente.

Dame H. T. Hamelin à Jos. Bellavance, marchand, Lévis, \$412 d'obligation.

Rectification.—Les mentions suivantes, portées à nos deux derniers numéros, étaient des quittances, et non des obligations, comme on aurait pu le penser par la manière dont elles étaient placées :

Semaine Commerciale du 28 décembre. —La Soc. Constr. de Lévis à A. R. Roy, photographe, Lévis, \$1,000 d'obligation.

No du 4 janvier.—Quittance—La Soc. Constr. Perm. Lévis, à A. R. Roy, photo. Lévis, \$100 d'obligation.

LOMBIÈRE

2 janv.—Obligation par Désiré Racotte à Dame Vve J. Hamel, Ste-Croix, \$595.98.

3 janv.—Siméon Coulombe à Dame Vve Ls. Gaumont, Ste-Croix, \$53.

4 janv.—Vente par Tréllé Beaudet à Noe Charland, St-Jean, \$700.

5 janv.—Obligation par Hypolite Toussaint à J.-Bte Martel, St-Jean \$150.

QUÉBEC

Ventes, etc.

2 janv.—Titre nouvel—Dame Veuve Michel Boivin à Dame Lucretia Hall.

3 janv.—Transport—Succession Dame Vve Peter White à Robert Campbell et al.

Patrick Geo. Redmond à Delle Sarah Redmond et al.

Wm. Henry Brown à Jos. Ed. Beillard et al.

J. Langlois Bell ès-q. et al à Thoms H. Lizotte.

4 janv.—Cession—Geo. Ed. Desbarats à David J. Craig.

Transport—David J. Craig ès-q., à Dame Théodore Doucet et al.

Dame Vve A. G. Tourangeau à J. B. Collette.

5 janv.—Donation—Dame Etienne Campagne à Tréllé Campagne.

Echange—Tréllé Campagne et Napoleón Lacroix.

Olivier Bacon à Hippolyte Marcoux.

7 janv.—Cession—Ls. Giroux à Union St-Joseph N. D. de Beauport d'un montant dû par Théodore Grenier et ux.

Archibald Simons à Edmond Ville-neuve.

Concession—Hopital Général de Québec à Joseph Giroux.

Obligations

3 janv.—Seraphim Arel à Cyrille Labreque.

4 janv.—Delle Rose Emma Gosselin à Delle Catherine Smith.

7 janv.—Jérémiel Gallagher à Dame Vve Elisée Dionne.

RIMOUSKI

31 déc.—Corp. St-Octave de Métis, à Jean Banville—Cession.

Dame Eus. Albert, Ste-Blandine, à C. E. L. Dionne, \$125 payé—à réméré.

Zépherin St-Laurent, Ste-Anaélet, à Ph. St-Laurent—Donation.

Julio Pineau, Ste-Anaélet, à Zéph. St-Laurent, son époux—Testament.

5 janv.—Isaïo Filion, Ste-Blandine, à Vve François Lepage.

7 janv.—Pierre Gauthier, Ste-Angèle de Mérici, à Edouard Bernier.

31 déc.—Hypothèques—Amb. Voyer, Ste-Cécile, à mineurs Ferd. Voyer, Rimouski—Tutelle.

Désiré Gagnon, St-Donat, à C. E. L. Dionne.

Quittance—Hon. Ths. P. Pelletier à Placino Fontaine, St-Simon, d'une hyp.

SHERBROOKE

Cession, nomination de curateur et ordre de court.—Jas. Robertson Co. Ltd., à E. Boucher, Sherbrooke.

Vente par H. D. Smith à W. H. Wigget, Waterville, \$8000.

Decret et avis.—Q. C. Railway à Hon. J. G. Robertson, Sherbrooke, \$3383.

Vente par Millier & Griffith, curateurs, à Dame H. O. Camiraud, Sherbrooke \$15.

Dame Willard Johnston à Rév. F. N. Séguin, Lennoxville, \$225.

Rév. F. N. Séguin à La Corp. Episcopale Catholique et Romaine du diocèse de Sherbrooke, \$225.

Société A. H. Foss et Robert Johnston maintenant "The Garland Oil Co," Sherbrooke.

Résiliation de donation par Louis Cyr père, à Jos. Cyr, Ascot.

Hypothèque—Ls. Cyr père, à Frs. X. Darche, \$200.

Mariage entre Wm. Rennie et Delle C. L. Corrigan, Sherbrooke.

Vente par J. Patient père, à J. Patient fils, Orford, \$300.

Hypothèque—S. C. Nutter à C. H. Nutter, Sherbrooke, \$1000.

TROIS RIVIÈRES

Vente—John Ryan à E. A. Lacroix Trois-Rivières, \$1,000.

Obligation—Uld. Martel et ux à L. U. A. Genest et Ths Bournival, Trois-Rivières, \$3,500.

Mariage—Octavo Coulombe à Rosa Anna Beaumier.

o:0:0:0

ACTIONS CIVILES A QUÉBEC

Cour Supérieure.

No 1006 3 janv.—Violet Gwendolen Desbarats vs. Lawrence Lynch ès-q. et Jane Reid ès-nom et ès-q., Québec, revendication \$50,000 et The Bank of Montreal, Montréal, Union Bank of Canada, Québec, mis en cause. R. 30 janv.

No 1014.—Théophile Gosselin vs. Philomène Blouin et Honoré Langlois, St-Laurent I. O., dommages \$300. R. 19 Janvier.

No 1016.—Jean-Baptiste Eugène Letellier vs. Charles Martel, Québec \$214.65. R. 9 janv.

No 1018.—Charles Alphonse Parent vs. William R. Marchand, Ste-Flavie \$138.22. R. 22 fév.

No 940 4 janv.—Alex. Vaillancourt et ux. vs. Alexandre Vaillancourt, Henri Vaillancourt, Louis Paulette, Montréal et Médéric Vaillancourt, Babilas Vaillancourt, Québec, pension alimentaire \$15 par mois. R. 4 fév.

No 1024.—Zépherin Desroches vs. Norbert Germain, St Henri, dette \$630.33. R. 23 janv.

No 1034.—F. X. Delisle vs. Charles Martel, Place sans bruit, b. p. \$135. R. 10 janv.

No 1040.—Banque du Peuple vs. Godfroy Tremblay, Ancienne Lorette, dette \$301.20. R. 14 janv.

No 1042.—Elic alias Jean Elie Martineau vs. Barthélemi Leclere, Québec, dette \$218.71. R. 11 janv.

No 1044.—Nathan Fickler vs. Abraham Stern, Montréal, dette \$112. R. 5 fév.

No 746. 4 janv.—Robert Ritchie vs. Pierre Elzéar Hanley, Sillery ; Dame Rebecca Hanley, Léger Pleau et Alexandro Hanley, Montréal ; Dame Adèle Hanley et François Régis Lepoge, Québec ; Pierre Hanley, Dame Marie Hanley, François Janois, Dame Eugénie Hanley, Richard Costolow, Dame Adélaïde Corbin et Joseph Hanley, St-Jean-Baptiste de Québec ; et Jean alias Johnny Hanley, Etats-Unis ; nullité de vente, \$350. R. 1 fév.

No 1048 8 janv.—Capel Bernfeld et al vs. Sunon Margulies et Abraham Kanf.



Le plus grand assortiment de Confiseries de détail du Dominion

W. MCWILLIAM

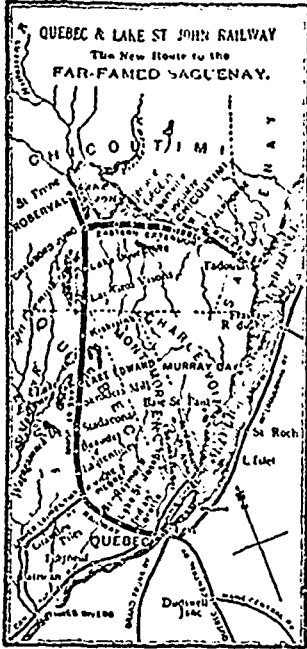
CONFISEUR

136-138 RUE ST-JEAN

TELEPHONE 237.

CHEMIN DE FER DE

Québec et Lac St-Jean



LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CELEBRE SAGUENAY

et la seule VOIE FERRÉE qui mène droit aux délectables campagnes et aux magnifiques endroits de pêche situés au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chicoutimi à travers la chaîne des ADIRONDACKS DU CANADA.

Les trains raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrêtent à TADOUSAC, CACOUNA, LA MALBAIE et QUÉBEC.

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hôtel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes. S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

Aux colons--Terres à blé

Bon climat, bon bois, excellente eau. Le gouvernement provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec, à UN CENT CENTINS L'ACRE, à une distance seulement de 10 heures de Québec (190 milles) par voie ferrée, dans le territoire du LAC ST-JEAN.

Le chemin de fer transporte les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage gratis.

ALEX. HARDY, Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT, Secrétaire et gérant

BEURRERIES ET FROMAGERIES



NOUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four-carré, multibulaire, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportions les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gênait la "draft" ou le tir du tuyau à la fumée.

Elle est du meilleur acier estampé Dalzell et contient 28 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est huilée partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs--3 1/2 pds x 24-4 0" x 24-3 1/2 pds x 26-4 0" x 26.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15 1/2 pouces de largeur sur les côtés; ils sont actionnés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant: la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celui qui est le moins apte à se déranger. Étant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brûlage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrière.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le " Judson " qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins--A. A. Nicolle, de St-Simon--J. A. Camirand, Sherbrook--La Beurrière de St-Magloire--J. de L. Taché, Québec--A. Fraser, Fraserville--Beurrière de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER, LAINE & CIE LEVIS, P.Q.

man, Québec, Assumpsit, \$135.85. R. 15 janv.

No 1050.—La cité de Québec vs Raoulph Daly, Jacques Auger et Cyrillo Coulombe, Montmagny, loyer et s. g., \$250. R. 17 janv.

No 1060.—Geo. Tangany vs. Dame M. N. Desfossés et Frédéric Girard, Montréal, \$127.10. R. 30 janv.

No 1062.—Chs. Alph. Parent vs. Alex. Barbeau sr. et Alexis Barbeau jr., Québec, assumpsit, \$113.78. R. 21 janv.

No 1158.—Pierre Ferdinand Boulanger vs. Joseph Turgeon, Lévis, dette, \$253. R. 19 janv.

Cour de Circuit

No 97. 3 janv.—Honoré Paquet vs. Victor Beaupré, Québec, \$50. R. 10 janv.

No 98.—Joseph Dynes vs. Alexander Wheeler, Montréal, \$90. R. 21 janv.

No 99.—Joseph Martel vs. Frederick Legaré, St-Ambroise, \$25. R. 15 janv.

No 100.—Joseph Martel vs. Jean Paquet, St-Ambroise, \$25. R. 15 janv.

No 104.—4 janv.—Joseph M. Fortier vs. Olivier Bélanger et al., Québec, \$21.90. R. 11 janv.

No 108.—Urbain Croteau vs. Alphonse Charest, St-Flavien, \$40. R. 21 janv.

No 110.—William Bertrand vs. Dame Philomène Picher, Québec, \$40. R. 14 janv.

No 111.—Eloïse Boucher vs. E. Gauvreau, Québec, et Siméon Lesage, t. s., \$84. R. 15 janv.

No 113.—John. S. Fry vs. Chs P. Casgrain, Québec, et la Cité de Québec, t. s., \$79.89. R. 15 janv.

No 114.—Ths Montgomery vs. Herm. Martin, Lévis, \$55.91. R. 12 janv.

No 117 5 janv.—Gaudras Houso vs. Alfred Gauvreau, Québec \$22. R. 11 janvier.

No 120.—Abraham Kaufman vs. Capol Bernfeld et al., Québec \$99. R. 12 janv.

No 121.—Simon Margulies vs. Capei Bernfeld et al., Québec \$99. R. 12 janv.

No 125 7 janv.—The Bell Telephone Co. of Canada vs. Dame Julie M. Dufresne et vir, Québec \$20.39. R. 15 janv.

No 131 8 janv.—Dame Eugène Bailargeon vs. Jean-Bte Renault, Charlesbourg \$25. R. 17 janvier.

No 132.—Charles Picard vs. Joseph Laforme, Québec \$25. R. 16 janvier.

No 134.—Joseph A. Plamondon et al., vs. E. Théo. Roy, Ancienne Lorette \$64. R. 21 janvier.

No 137.—Olivier Giguac et al. vs. Frs. Boutet, Ancienne Lorette \$72.32. R. 18 janvier.

No 138.—Léon D'Assylva vs. Anselme R. Roy, Québec s. g. \$21.66. R. 14 janv.

No 140.—Alfred Yackell vs. André Bissonnette, Village Lauzon \$40. R. 18 janvier.

RAMOUSKI

Cour Supérieure

No 2159 5 janv.—P. E. Danjou vs. Jacques Levasseur, Ste-Cécile, navigateur dette \$121.43. R. 21 janvier.

Cour de Circuit

No 4434 31 déc.—M. Pinguet vs. J.-Bte Ouellet (absent) dette \$68.60. R. 8 janvier.

No 605 7 janv.—Prudent Fortin vs. Théophile Gagné, St-Gabriel, dommage \$25. R. 25 février.

VENTES PAR LE SHÉRIF

ARTHABASKA

Ferdinand Côté contre Adolphe Moisan. Un emplacement à St-Alphonse de Thetford, partie du lot No 26, 5e rang, 50 pieds sur 100, avec une boulangerie et un four. Vente à Inverness le 18 janv. Bref rapp. le 20 janv.

CHICOUTIMI

Pierre Martel contre Dame Julie Vandal. Une terre au rang B du canton Métabetchouan, No 15b du cadastre de St-Jérôme, avec bâtisses. Vente à St-Jérôme le 11 mars. Bref rapp. le 30 mars.

QUÉBEC

Joseph Lortie contre Dame Angele Boucher. Le lot No 295, cadastre de l'Ange-Gardien, situé au 1er rang, avec bâtisses. Vente à l'Ange-Gardien le 8 fév. Bref rapp. le 25 fév.

La Cité de Québec contre Isaure Bildeau et Edmond Lamontagne. Le lot No 1453, cadastre du quartier Jacques-Cartier, situé rue Arago, avec bâtisse pour manufactures, machines. Vente à Québec le 9 fév. Bref rapp. le 20 fév.

L'Union St-Joseph de Notre-Dame de Beauport contre Charles Sansfaçon, Hull. Le lot No 25, cadastre de Beauport, situé 1er rang ; et partie du No 915, même cadastre, situé concession Sainte-Thérèse. Vente à Beauport le 8 fév. Bref rapp. le 15 fév.

Dans l'affaire de Louis Napoléon Alaire et Arthur Dion, curateur. Le lot No 3300, cadastre du quartier St-Jean, situé rue Richelieu, avec bâtisses ; le lot No 3162b, situé rue d'Aiguillon, avec bâtisses. Vente à Québec le 8 fév. Mandat rapp. sans délai.

La Cité de Québec contre Elizabeth Campbell. Le lot de terrain No 1591, cadastre du quartier Jacques-Cartier, situé rue Desfossés, avec bâtisses. Vente à Québec le 9 fév. Bref rapp. 25 fév.

Hubert Lemay contre Napoléon Lemay et Romuald Lemay. Le lot No 231, cadastre de St-Louis de Lotbinière, située 1er rang, avec bâtisses. Vente à St-Louis de Lotbinière le 11 janv. Bref rapp. le 1er fév.

Le Crédit-Foncier Franco-Canadien contre Honoré Laliberté. Le lot 363, cadastre de St-Louis de Lotbinière, située 1er rang avec bâtisses. Vente à St-Louis de Lotbinière le 11 janv. Bref rapp. le 31 janv.

RIMOUSKI

Robert Joseph Latimer et Pierre Théophile Legaré contre Epiphane Tremblay. Une terre à Ste-Félicité, 2e rang, canton St-Denis, avec bâtisses, No 49 du cadastre ; une terre, même paroisse et canton, 3e rang, avec bâtisses, No 129. Vente à Ste-Félicité le 6 mars. Bref rapp. le 7 mars.

Paschal Emilo Beaulieu contre François Nolet. Une terre au 3e rang de Ste-Flavie, 1½ arpent sur 30, No 527, avec bâtisses. Vente à Ste-Flavie le 11 janv. Bref rapp. le 17 janv.

Alphonse Hudon dit Beaulieu contre

Siméon Gagné. Un lopin de terre, 1er rang de St-Simon, 150 arpents, avec moulins à farine et à scie, mécanisme et accessoires d'iceux, le pouvoir d'eau qui les fait mouvoir, et autres bâtisses. Vente à St-Simon le 16 fév. Bref rapp. 19 fév.

SAGUENAY

Pierre Bourassa contre Joseph Thibault. Plusieurs lots de terre dans la paroisse de St-Urbain. Vente à St-Urbain le 12 mars. Bref rapp. le 20 mars.

TROIS-RIVIÈRES

Joseph Gélinas contre Elzéar Milot. Une terre à St-François Piquedur, 2 arpents sur 29, partie du No 9, cadastre du comté de St-Maurice ; une terre à Ste-Anne d'Yamachiche, No 1124, même cadastre. Vente à St-Sévère le 13 fév. Bref rapp. 26 fév.

Narcisse Blais contre Nestor Blais. Une terre à St-Paulin, concession Renversy, No 306 du cadastre ; une terre, même paroisse et concession, No 308, cadastre de St-Paulin, avec une maison, deux granges, une étable et un hangar. Vente à St-Paulin le 12 fév. Bref rapp. 20 fév.

Archibald C. Wurtele contre Adolphe Patrick. Trois terres à St-Justin, Nos 103, 104 et 105 du cadastre. Vente à St-Justin le 11 fév. Bref rapp. le 15 fév.

Sophie Grimard contre Joseph Adolphe Garneau et Némese Garneau. Une terre à Ste-Anne de la Pêrade, 2 arpents sur 13, avec une grange. Vente à Ste-Anne de la Pêrade le 12 janv. Bref rapp. le 15 janv.

**POSTE DE COMMERCE
A VENDRE**

M. M. Brunet, Laurent & Cie, abandonnant les affaires au 1er février prochain, offrent maintenant en vente leur magnifique propriété. Ces messieurs seraient disposés à louer leur magasin à un syndicat ou toute personne qui achèterait leur fonds de commerce. Pour plus d'informations, s'adresser aux propriétaires ou au notaire BOLLÉ.

BRUNET, LAURENT & CIE

Oct. T. Poitras

Successor de Drolet & Poitras

ETABLIS EN 1885

Farine, Grains, Produits et Provisions en gros. Farines Forte à boulanger, Patent, Roller, Extra et Commune, de toutes qualités. Lard, Saïndoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau, Pois écalés, son, Gru. Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc. Correspondance sollicitée.

RUE DALHOUSIE, QUEBEC

**BOUCLARD
& PLAMONDON
17-18 MARCIE FINLAY**

Ces messieurs ont pour spécialité la vente du TABAC CANADIEN, ils jouissent de la réputation de tenir en magasin les

Meilleurs Tabacs

Aux plus bas prix

GRAND JOB—75,000 livres de Tabac Canadien à 7 cts la livre.

Nous devons tout particulièrement appeler l'attention sur une spécialité :

TABAC EN TORQUETTES

fabriqué spécialement pour cette maison et portant la marque "Bouchard & Plamondon."

AUSSI—Fruits et Provisions, Plume de corail à 10 cts la livre, première qualité. Une visite est sollicitée.

TELEPHONE BELL : 100

PICAULT & CONTANT

Pharmaciens et Chimistes

GROS ET DÉTAIL

1475 Rue Notre-Dame

Coin de la rue Bonsecours

MONTREAL

Manufacture Parisienne. 481 et 483 rue Notre-Dame, Montréal.

J. RAMETTE

MANUFACTURIER DE

Savons de toilette fins, Savons à base d'huile de coco pour bébés.

Spécialité : Savon castillo français et savon glycérine transparent.

MARCHANDISES NOUVELLES

Chez N. RIOUX & CIE

Ex navires *Dracona, Acloua, Wammon*

Vins de Malaga, vins de Sicile, vins d'Oporto et de Bordeaux. Cognacs Hennessy, Martel, J. Robin et autres en futs et en caisses. Bière et Porter de Burke, Dublin, de Peterson & Heber; Moutarde de Colman, Bleu azur de Colman. Assortiment général des produits de la célèbre maison Cross & Blackwell, marinades et conserves. Gélatine de Cox et autres articles de choix.

**N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL
QUEBEC**

S. N. PARENT, M.P.P. CHARLES DEGUISE

Parent & DeGuise

AVOCATS

No 98 rue St-Pierre, Québec

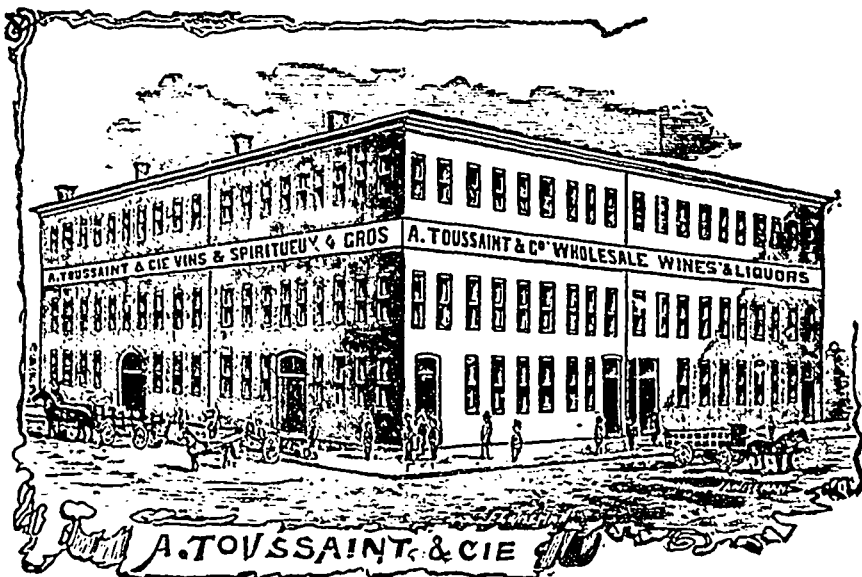
NOUVELLE CRÉATION

Pharmacie DE LA Croix Rouge
42, RUE LA FABRIQUE, 42

—oooOooo—

OUVERTURE : Samedi, 22 décembre.
DROGUERIE, spécialités pharmaceutiques.
PARFUMERIE, articles de Paris, Etc.





A. Toussaint & Cie

Importateurs de

VINS ET SPIRITUEUX

UNE SPECIALITÉ

Fabrication de Vins Canadiens

M. Toussaint traverse en Europe deux fois par année pour se pourvoir sur les lieux mêmes de production.

40-42 Rue St-Paul

ET

111-113 Rue Dalhousie

BASSE-VILLE, QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUEBEC

SPECIALITÉ DE MATÉRIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,
Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

DRINK ST. LEON

— FOR —

DYSPEPSIA

— OR —

RHEUMATISM



POUR LA DYSPÉPSIE

— OU —

MAUVAISE DIGESTION

Buvez l'eau St-Léon
après chaque repas
et avant déjeuner
pour la constipation.

A. Blais, agent pour Québec
No. 3. PORT DAUPHIN.

J. A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie

Nous vendons à des prix réduits. Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité de boiserie en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

HOTEL CLARENDON

STYLE EUROPÉEN

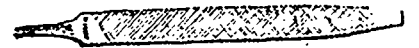
517 à 527 rue Tremont
BOSTON

F. N. Tessier - - propriétaire

Les chars allant à l'Est et à l'Ouest
passent à la porte.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co.

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

James Perry

Manufacturier

d'AMEUBLEMENTS de salon et de chambre à coucher, salles à dîner et de réception. LITERIE. REPARATIONS de meubles, Matelas refaits, Tapis cousus et posés, vieux tapis réparés.

FABRIQUE :

68 RUE ST-VALIER, QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines de toutes qualités, en lots, à la satisfaction de nos clients. Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Saucoux, Poissons, Miel, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie et Bell s Lane, Québec

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Québec

Spécialité

REGLEMENT DE FAILLITES

PREX COURANTS EN GROS.—JEUDI 10 JANVIER 1893

Table with columns: Cinqnaires, Prix en gros, Pommes, Garçons, Enfants. Rows include Brogans, Cobourgs, Split Balmorals, Kip, Buff, Veau, Buff Congress, Veau, Split boots, Kip, Veau, Bottes en feutre, Ren., Wigwams.

Table with columns: A CHEVILLE, Femmes, Filles, Enfants. Rows include Split Batts, Split Balmorals, Kip, Buff, Pebble, Buff Bals, clous en cuivre.

Table with columns: A COUTURE, Femmes, Filles, Enfants. Rows include Pebbles Boutonnées, Buff lustré, Pebble, Lustré, Chèvre, Veau poil, Chevreau français, Chevreau canadien.

Articles d'assortiment general

Table with columns: Articles d'assortiment general, Prix en gros. Rows include Allumettes, Anis, Barley Pot, Pearl, Blanc Céruse, Briques à couteaux, Brul. de lampes, Bonechons comm., Broses, Bleu Paristen, Cable coton, Cable Sisal, Cable Jute, Confitures, Blackwell, Camomille lb., Clous ronds, Canelle lb., Empoils, Canada Corn Starch, Benson, Epoussettes, Epingles bois, Essences, Essence café, Ext bois Campêche, Ext bois Campêche asst, Ficelles, Gomme arabique, Gingembre, Graisse tins, Graine de lin, Houblon assortis.

Prix en gros

Table with columns: Prix en gros. Rows include Huile olive Bartin & G, Huile d'olive A. Bosc & Cie, Caisse de 12 litres, Unio Cton salad oil, Indigo Madras, Lessive commune, Laveuses, Mine Royal Dome, Poli Rising Sun, Marlnades Morton, Moutarde Kens, Morue désossée, Mèches à Impe, Muscades blanches, Noix, pistaches rôties, Noix, Brésil, Noix, Grenobles, Pruneaux, Chandelle Parafine, Pipes, Pois fends, Résine G, Riz, Sardines, Sagou, Seaux, Sel fin, Sel gros, Svs bite, Sav de Marseille, Soda à laver, Souffre poudre, Tapioca perlé, Tapioca Flake, Tabac rose.

Prix en gros

Table with columns: Prix en gros. Rows include Vinaigres cruches, Vernis à bureaux, Eau de Javelle, Balais Begin.

Balais Begin

Table with columns: Balais Begin, PAR DOZ. Rows include Balais No 1-4, Balais No 5-10, Balais No 11-12, Balais No 13-14, Balais No 15-16.

Conserves

Table with columns: Conserves. Rows include Homards, Maqueureau, Saumon, Clams, Huitres, Tomates, Pêches, Poires, Fraises, Pommes, Blé-d'Inde, Annas, Blueets, Pils canod., Bœuf, Langues de bœuf, Bœuf salé, Pêches en saux.

Conteurs

Table with columns: Conteurs. Rows include Blanc de plb, Litharge et minium, Rouge de Venise, Ocre jaune, Blanc Céruse, Terre de pipe, Mastie, Vert de Paris.

Cuirs

Table with columns: Cuirs. Rows include Cuir à sem., Cuir à sem. ordre 2, Slaughter, Harnais, Vache cirée mince, Vache cirée forte, Vache sur le grain, Vache grain écoss., Taure française, Taure anglaise, Taure canadienne, Veau canadien, Veau français, Vache fendue moy., Vache fendue forte, Vache fendue pte, Carton cuir can., Cuir vernj grainé, Cuir vernj uni, Buff cow, Pebble cow, Cuir grainé, Chevreau glacé, Mouton mince, Mouton épais, Brush kid., Russet pesant, à sollaris.

Table with columns: Prix en gros. Rows include limit, veau fr, English Oak, Rough, Dongola extra, No 1, ordinaire.

Drugs et produits chim. ques

Table with columns: Drugs et produits chim. ques, Prix en gros. Rows include Acide tartrique, Acide Carb. Cryst. Md, Acide Oxal, Acide sulfur., Acide nitrique, Acide hydrochlor., Acide acétique glac., Aloès du Cap., Antipyrine, Antimoine noir., Ammon. carb., Benzine, Bismuth subn., Bismuth subn. fr., Borax crist., Borax poudre., Bicarb. potasse., Bicarb. soude., Camphre Howard, Camphre allem., Crème de tartre ang., Cupretose, Chlor. de potasse., Chlor. Chaux paq., Cire blanche, Cire jaune., Créosote de Hêtre, Citr. de citr. et qu., Citr., Glycerine., Gomme arabique comm., Hulle de castor au Can., Hulle d'olive, Hulle foie de m. Norv., de citron extra., de menthe H., à moulin., de Bergm. ext., Iodoforme, Liqueur amm. fort., Morphine acet., Menthol., Opium., Potass. bromid., bichrom., iodid., Quinine Howard., Rhubarbe cubec., Strychnine., Soufre en farine., en canon., Sel epsom., Saipêtre., Sené., Vitriol., Vaselline jaune., Houblon asst., Indigo., Insecticide., Os de poisson., Thé: 1/2 ble et caddy., Japon nou. com., bon moy. à fin., à choisi., Yng Hyson, com bon., à t. fin., Gun Pder. c. à moyen., bon à fin., très fin., Impérial, moy. à bon., à très fin., Twankay, com. à bon., Oolong., Congo commun., bon commun., bon à très fin., Soucheong, commun., bon., à choisi., poussière., Ceylan.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 10 JANVIER 1895.

Table listing various commodities such as coffee, sugar, and fruit with their respective prices in gros. Includes sections for 'Cafés verts', 'Sucre', 'Fruits', and 'Grains et Farines'.

Table listing various commodities such as flour, oil, and lard with their respective prices in gros. Includes sections for 'Farines', 'Huile', 'Lait', and 'Bois marchand'.

Table listing various commodities such as pipes, cables, and iron with their respective prices in gros. Includes sections for 'Tuyaux en grès', 'Cables', 'Connecton simple', 'Connecton double', 'Siphon', 'Tuyaux de cheminée', 'Métaux', 'Plomb', 'Zinc', 'Acier', and 'Fer en barres'.

Table listing various commodities such as iron, steel, and other metals with their respective prices in gros. Includes sections for 'Etamée', 'Fers à cheval', 'Fers à repasser', 'Fiches', 'Escompté', 'Fil de fer', 'Métaux', 'Plomb', 'Zinc', 'Acier', and 'Fer en barres'.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 10 JANVIER 1895.

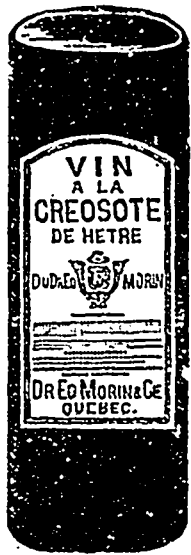
Table with 2 columns: Item description and Price. Includes sections for 'Pas d'escompte' (Clous à enclous, Clous à cheval, Clous à brequettes, Broquettes, Clous de broche, Boulons, Pilières et Coussinets, Tarauds-mères, Limes Rapés, Mèches de Turrière, Vis, d bois), 'Verres et Vitres' (United 00 à 25, 50 pds), and 'Peaux et Suif' (Pau v'te No 1, Peaux v'tes No 2, etc.).

Table with 2 columns: Item description and Price. Includes sections for 'Poissons' (Hareng Labrad., Cap Bretn., Morne sèche, etc.), 'Produits de la ferme' (Beurre: Crémeries choix, etc.; Fromage: Meilleur Québec, etc.; Pommes de terre: Par lot de char, etc.), 'Vins et Liqueurs' (Liqueurs Casener: Crème de Menthe gla., etc.; Sherries: Divers, Madères, etc.; Ports: Emile Mollinère, etc.; Clarets et Sauternes: Champion's St. Julien, etc.; Brandies: Hennessy, Martell, etc.), and 'Cognac Malifaud' (Caisse 12 bouteilles, etc.).

Table with 2 columns: Item description and Price. Includes sections for 'Cognac Malifaud' (Caisse 24 flasks, etc.), 'Whiskeys Importés' (Claymore Scotch, Kelly Scotch, etc.), 'Whiskeys de Dewar' (Extraspécial, Spécial liqueur, etc.), and 'Cognacs, J. Dupont & Cie' (1 Etoile, 2, 3, V O Spécial, etc.).

Table with 2 columns: Item description and Price. Includes sections for 'Specialités' (Macaroni importé, Vermicelle, etc.), 'Specialités de Brossau & Cie' (Boites c. mob., Seaux, etc.), 'Gélées fruits toutes sortes' (Boites c. mob., Seaux, etc.), and 'Specialités du Dr. Ed. Morin & Cie' (Grosse Doz: Anti-Choléra, Borax, etc.).

Lettre de Montreal



Dr ED. MORIN & CIE,
Québec.

MESSIEURS,

Depuis plusieurs années j'ai souvent mal à la gorge et suis attaqué d'une bronchite chronique. J'ai fait usage de plusieurs remèdes pour ces deux maladies, et je considère que votre

VIN A LA CRÉOSOTE DE HÊTRE

est celui qui m'a soulagé le plus promptement chaque fois que je l'ai employé.

Votre dévoué,

N. H. GEARY,

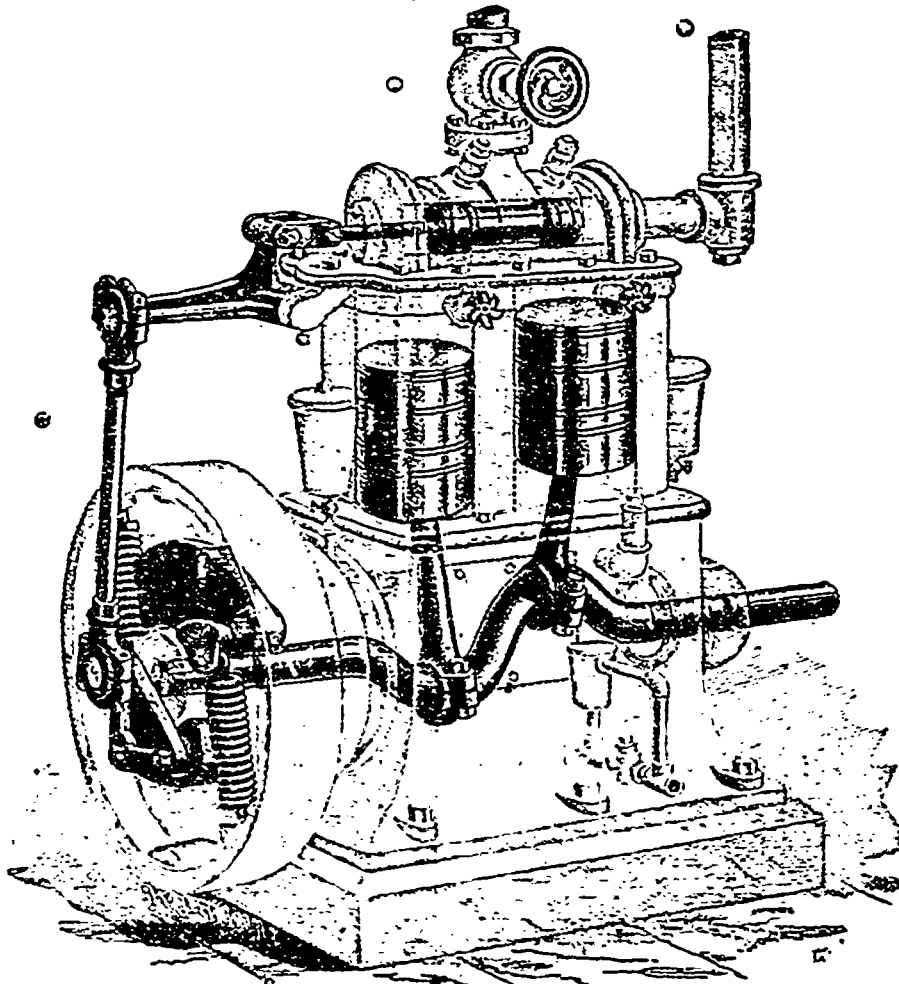
Agent de Ewing, Herron & Co.

Diplômé à l'Exposition de Québec, 1894

L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

Gréments de Scies rondes, Moulanges d'acier Vessot



LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix.

LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE
TOUTES ESPÈCES DE MACHINES AMÉLIORÉES.

VIDAL, FILS & CIE
97-99-101. RUE ST-PAUL, QUEBEC